

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Le chômage en Belgique depuis l'armistice (I) par Georges De Leener. — L'activité économique de la Belgique pendant le mois de décembre 1928. — Le magasin à succursales dans le commerce d'épicerie aux États-Unis. — La vente à crédit en France. — Le rendement du plan Dawes. — Statistiques.

LE CHOMAGE

EN BELGIQUE DEPUIS L'ARMISTICE.

par M. Georges DE LEENER,

professeur à l'Université de Bruxelles.

Dix années viennent d'être révolues depuis l'armistice de novembre 1918. Le monde économique a traversé pendant cette décade une succession de conjonctures économiques des plus mouvantes. L'emploi de la main-d'œuvre, en particulier, en a été profondément affecté. Le chômage ouvrier a atteint dans certains pays des proportions sans précédent. Quelle a été à cet égard la situation de la Belgique? Telle est la question à laquelle nous nous proposons de répondre en cherchant, notamment, à mettre en évidence dans quelle mesure le chômage ouvrier s'est développé et a varié dans notre pays comparativement à l'étranger.

* * *

Nous emprunterons la mesure du chômage en Belgique dans les premières années aux chiffres du pourcentage des chômeurs parmi les membres des organisations ouvrières et dans les années suivantes, aux pourcentages de chômeurs constatés dans les caisses d'assurance contre le chômage, tels que les uns et les autres sont rapportés dans la *Revue Internationale du Travail*. Nous les avons relevés de trois en trois mois au dernier jour de chaque trimestre.

	Chômeurs complets	Chômeurs partiels	TOTAL
1920 :			
Septembre ...	—	—	5.8
Décembre ...	—	—	17.4
1921 :			
Mars	10.4	21.1	31.5
Juin	9.9	13.0	22.9
Septembre ...	9.6	8.2	17.8
Décembre ...	6.6	4.8	11.4
1922 :			
Mars	5.2	4.0	9.2
Juin	2.6	3.3	5.9
Septembre ...	1.4	2.5	3.9
Décembre ...	1.7	2.1	3.8
1923 :			
Mars	0.8	1.8	2.6
Juin	0.8	1.8	2.6
Septembre ...	0.5	1.1	1.6
Décembre ...	1.7	1.9	3.6
1924 :			
Mars	0.6	1.4	2.0
Juin	1.0	2.3	3.3
Septembre ...	0.7	2.3	3.0
Décembre ...	1.5	3.6	5.1
1925 :			
Mars	1.5	5.5	7.0
Juin	1.0	4.7	5.7
Septembre ...	0.8	1.9	2.7
Décembre ...	2.8	4.7	7.5
1926 :			
Mars	1.4	2.8	4.2
Juin	0.9	2.2	3.1
Septembre ...	1.1	2.5	3.6
Décembre ...	2.6	3.0	5.6
1927 :			
Mars	1.8	3.1	4.9
Juin	1.4	3.3	4.7
Septembre ...	1.4	3.5	4.9
Décembre ...	3.6	5.6	9.2
1928 :			
Mars	0.8	2.7	3.5
Juin	0.6	3.0	3.6
Septembre ...	0.6	3.3	3.9

Nous aurions peine à caractériser ces chiffres de chômage sans recourir à des comparaisons avec quelques pays étrangers. Pour ceux-ci, comme pour la Belgique, notre source a été la *Revue Internationale du Travail* et les chiffres relevés concernent la situation du chômage ouvrier au dernier jour de chaque trimestre. Ils se rapportent aussi au pourcentage de chômeurs complets et partiels, soit d'après les statistiques syndicales, soit d'après l'assurance contre le

chômage. Ils n'ont pas été établis dans des conditions identiques. Aussi ne pourrait-il être question de rigueur ou de précision dans leur comparaison. Tels quels, ils pourront cependant suffire, pensons-nous, pour nous aider à faire ressortir les particularités du chômage ouvrier en Belgique. Exceptionnellement pour la France, nous produisons, au lieu des mêmes pourcentages, les nombres de chômeurs secourus.

	Royaume- Uni ou Gr.-Bret. et Irlande du.Nord	Allemagne	Pays-Bas	Danemark	Suède	Norvège	Tchéco- slovaquie	France
1920 :								
Septembre	2.2	4.5	4.1	2.7	2.0	1.8	—	—
Décembre	6.1	4.1	13.4	15.1	15.8	6.8	—	—
1921 :								
Mars	10.0	13.2	14.1	23.6	24.5	16.5	—	91.225
Juin	23.1	10.2	8.1	16.8	27.7	20.6	—	47.331
Septembre	14.8	4.3	7.2	16.6	27.3	17.3	—	21.797
Décembre	16.5	3.1	17.0	25.2	33.2	23.4	—	10.033
1922 :								
Mars	16.3	2.4	14.3	27.9	30.6	25.4	—	8.474
Juin	15.7	1.2	9.2	13.2	21.5	15.6	—	4.884
Septembre	14.6	3.4	9.1	10.6	15.2	11.0	—	2.830
Décembre	14.0	11.5	15.1	20.3	21.7	15.1	—	2.644
1923 :								
Mars	12.3	29.2	13.7	15.6	19.9	14.5	—	2.571
Juin	11.3	19.4	9.3	8.1	9.8	7.9	—	2.087
Septembre	11.7	49.6	11.6	7.7	8.0	7.6	—	1.363
Décembre	10.7	70.2	15.9	19.6	14.1	14.0	—	440
1924 :								
Mars	9.9	26.5	11.0	16.7	13.9	12.0	—	1.022
Juin	9.4	29.9	5.8	5.0	7.4	4.9	—	547
Septembre	10.8	28.0	8.2	5.8	7.0	5.2	—	447
Décembre	10.9	14.6	12.7	17.1	15.5	12.5	—	509
1925 :								
Mars	11.1	10.9	9.4	15.1	12.0	11.1	—	1.016
Juin	11.9	8.7	6.6	9.0	8.2	8.9	0.6	626
Septembre	12.0	13.0	7.7	10.5	8.5	13.5	0.9	618
Décembre	10.5	39.2	16.0	31.1	19.4	26.1	1.6	645
1926 :								
Mars	9.8	43.1	7.9	21.4	14.8	25.9	2.5	543
Juin	14.7	35.2	5.9	15.8	9.6	22.1	3.4	489
Septembre	13.9	27.9	7.2	16.5	9.1	22.3	3.7	335
Décembre	11.9	24.0	12.1	32.7	19.1	29.6	2.5	17.178
1927 :								
Mars	9.9	15.9	9.1	25.5	14.1	28.2	2.5	70.381
Juin	8.9	9.0	6.0	18.5	9.4	22.5	1.3	23.710
Septembre	9.4	7.0	6.7	16.2	8.3	22.3	0.9	11.272
Décembre	10.0	16.0	14.9	30.5	18.6	28.0	1.3	13.221
1928 :								
Mars	9.6	12.9	6.3	21.3	13.4	24.4	1.6	10.473
Juin	10.8	12.1	4.4	13.5	7.6	14.4	1.2	1.659
Septembre	11.5	13.5	4.7	12.2	7.6	—	—	562

1919 :	
Deuxième quinzaine de février	741.592
Deuxième quinzaine de juin	316.836
Deuxième quinzaine d'octobre	150.105
1920 :	
Deuxième quinzaine de février	92.253
Deuxième quinzaine de juin	38.327

Dans tous ces pays, sauf la Tchécoslovaquie, au moins dans les années considérées, et la France, le chômage a présenté une bien plus grande gravité qu'en Belgique. Notre pays a donc bénéficié d'une

situation privilégiée. On en comprendra mieux les raisons après avoir analysé les causes auxquelles peuvent être attribuées l'extrême diversité et les forts écarts de chômage constatés à l'étranger.

* * *

Les écarts de chômage ouvrier ont fait l'objet d'observations systématiques dans leurs rapports avec les mouvements des prix. Se fondant sur des données

relatives aux Etats-Unis, le professeur Irving Fisher a constaté une corrélation étroite entre les modifications du niveau des prix et les variations de l'emploi (1). La déflation monétaire avec la baisse des prix qui l'accompagne est cause de chômage quand elle survient isolément dans tel ou tel pays. La grande déflation monétaire aux Etats-Unis en 1921 fut suivie de pareils effets. Des recrudescences de chômage observées en Norvège, comme en témoignent les chiffres du tableau ci-dessus, sont attribuées par Irving Fisher à la même cause. La même corrélation a été signalée en Tchécoslovaquie.

Par contre, l'inflation monétaire accompagnée d'un accroissement des affaires entraîne une augmentation de l'emploi ou une diminution du chômage. « Lorsque le dollar perd de sa valeur, écrit Irving Fisher, ou, en d'autres termes, lorsque monte le niveau des prix, l'homme d'affaires constate un accroissement de ses recettes, dans l'ensemble aussi rapide que cette hausse générale des prix, mais non pas une augmentation correspondante de ses dépenses, car celles-ci sont, dans une grande mesure, fixées par des engagements contractuels: intérêts d'obligations, loyer fixé pour cinq, dix ou même quatre-vingt-dix-neuf ans, traitements convenus pour plusieurs années, salaires mêmes, fixés par contrat ou coutume au moins pour quelques mois.

» Pour cette raison, entre autres, l'augmentation des dépenses est plus lente que l'accroissement des recettes lorsqu'une inflation se produit et que monte le niveau des prix et baisse la valeur du dollar. L'homme d'affaires constate donc que ses profits augmentent. Pendant de telles périodes d'inflation rapide, lorsqu'il y a accroissement de bénéfices parce que les prix qui font les recettes augmentent plus vite que les dépenses,

ceux qui touchent ces bénéficiaires sont traités de « profiteurs ». Cet état de choses stimule, au moins pour un temps, la demande de main-d'œuvre.

» Les effets obtenus d'une inflation prolongée sont, il va sans dire, franchement mauvais, et même, pendant la période où elle favorise l'emploi de la main-d'œuvre, l'inflation dessert le travailleur en augmentant le coût de la vie.

» D'autre part, lorsque les prix baissent les dépenses ne suivent également le mouvement qu'avec un certain retard et, pour une raison exactement inverse à celle que nous venons d'exposer, les profits se trouvent diminués. Il s'en suit donc que pendant les périodes de baisse des prix les bénéfices sont réduits, le nombre des faillites augmente, des entreprises ferment en totalité ou en partie et des travailleurs sont congédiés. »

Il convient d'ajouter que le niveau même des prix est sans influence sur le chômage. Leur niveau élevé n'accroît pas plus la demande de main-d'œuvre que ne la diminuent des prix bas. « Mais, comme explique aussi Irving Fisher, si l'on tombe d'un certain niveau de prix à un niveau plus bas, il se produit, pendant la période de chute, de la dépression économique et du chômage. Passant, au contraire, d'un niveau donné de prix à un niveau supérieur, il se produit, pendant la hausse, un développement des possibilités d'emploi. »

Dans le but de dégager l'influence de ces mouvements des prix, Henri Fuss a étudié l'évolution du chômage en 1925 dans un certain nombre de pays en rapport avec le pourcentage d'augmentation ou de diminution des prix de gros (1). Nous lui empruntons les chiffres se rapportant aux pays dont nous avons résumé ci-dessus les fluctuations du chômage.

Fin 1924		Fin 1925		Pourcentage d'augmentation (+) ou de diminution (—)	
Suède	169	Norvège	167	Norvège	+ 6.4
Grande-Bretagne	164	Suède	156	Pays-Bas	— 3.7
Pays-Bas	161	Pays-Bas	155	Danemark	— 5.2
Norvège	157	Grande-Bretagne	153	Grande-Bretagne	— 6.7
Tchécoslovaquie	156	Danemark	146	Allemagne	— 7.6
Danemark	154	Tchécoslovaquie	141	Suède	— 7.7
Belgique	146	Belgique	133	Belgique	— 8.9
France	142	France	122	Tchécoslovaquie	— 9.7
Allemagne	131	Allemagne	121	France	— 14.1

Pour dire vrai, si nous rapprochons les chiffres de pourcentage d'augmentation ou de diminution des prix de gros des chiffres de chômage, le rapport de causalité formulé par Irving Fisher n'apparaît pas bien nettement. Tout au plus pouvons-nous constater pendant l'année 1923 une augmentation assez sensible du chô-

mage au Danemark et en Suède, tandis que l'index des prix de gros baissait dans ces deux pays respectivement de 5,2 et de 7,7 p. c. Par contre, l'augmentation du chômage fut très marquée aussi en Norvège bien que ce fût le seul pays où l'index des prix de gros eût haussé. En sens inverse, la baisse du même index fut accompa-

(1) IRVING FISHER. *Les relations statistiques entre le chômage et le mouvement des prix*. Revue Internationale du Travail. Juin 1926.

(1) HENRI FUSS. *L'évolution du chômage en 1925*. Revue internationale du Travail. Août 1926.

guée d'une diminution momentanée du chômage en Allemagne. Elle ne fut suivie d'effets notables dans le sens d'un accroissement du chômage ni aux Pays-Bas ni en France.

La question est en réalité trop complexe pour pouvoir être enfermée dans un rapport de causalité aussi étroit. Déjà à propos du parallélisme entre les cycles d'emploi et les cycles économiques un auteur américain avait fait ressortir qu'il était loin d'être rigoureux, en constatant que les courbes de variations d'emploi présentent des écarts dont l'amplitude est beaucoup moins grande que celle des variations des chiffres de production industrielle (1). Diverses explications ont été avancées. La différence pourrait être due pour une part au fait que les courbes de variations d'emploi étant simplement tracées d'après les nombres d'ouvriers inscrits sur les feuilles de paie ne tiennent pas compte des prestations d'heures de travail supplémentaires en temps de prospérité ou du travail à temps réduit en périodes de ralentissement des affaires.

Les différences de conjonctures économiques propres à chaque pays doivent être prises en considération dans l'explication de ses variations de chômage. Avant de les envisager en détail spécialement pour la Belgique, nous nous arrêterons aux explications concernant quelques pays étrangers en particulier. Le cas de la Hollande est singulièrement intéressant à cet égard, car il s'agit d'un pays resté neutre pendant la guerre et dans lequel la monnaie n'a pas subi de graves avatars (2). Le chômage y a cependant été beaucoup plus accentué qu'en Belgique. On l'a expliqué par le grand développement que la guerre y amena pour d'importantes industries et certaines branches de l'agriculture en raison de la demande croissante de leurs produits dans les pays belligérants. Leurs effectifs ouvriers s'en trouvèrent accrus d'autant. Après l'armistice les exportations des mêmes produits se restreignirent considérablement. Un courant d'importations se rétablit avec l'offre étrangère en concurrence avec les articles du pays. De là, dès 1920, le congédiement d'ouvriers en grand nombre. Le chômage s'aggrava encore dans la suite à cause de l'extrême dépréciation de la devise allemande, qui contraria les exportations hollandaises vers l'Allemagne, tandis que d'autre part des ouvriers des pays voisins, allemands surtout, attirés par les hauts salaires payés en Hollande, venaient y chercher du travail. Le nombre de chômeurs atteignit son maximum au cours de l'année 1921. En dépit de recrudescences périodiques dans les

(1) *Business cycles and unemployment. Report and recommendations of a committee of the President's Conference on unemployment.* New-York. Mc Graw-Hill Book Company, 1923.

(2) D'après J. GERRITZ. *La lutte contre le chômage aux Pays-Bas.* Revue Internationale du Travail. Juin 1923.

derniers mois de chaque année, il tendit dans l'ensemble à diminuer de plus en plus pour en arriver en 1928 aux environs d'une moyenne de 5 p. c. Dans l'entretemps la Hollande avait procédé à un assainissement monétaire complet en revenant en 1925 à l'étalon-or. Des baisses de prix s'en suivirent sans que le chômage s'aggravât. Il continua, au contraire, à décroître. Le chômage d'après-guerre en Hollande semble donc ne pas être en relations avec l'inflation ou la déflation monétaires. Il fut dû en ordre principal à la raréfaction de demande de main-d'œuvre dans des branches d'activité où la guerre en avait provoqué un accroissement d'emploi momentané.

Si nous passons à un pays tel que la Suède, où le chômage a été particulièrement intense, remarquons avec Henri Fuss (1) qu'elle est arrivée seulement à la fin de 1925, par le retour à la parité des prix avec les Etats-Unis, à la fin de son long processus de déflation. A la même époque on constate une aggravation considérable du chômage qui s'est prolongée jusqu'en 1928. Elle serait la conséquence du grand ralentissement des affaires qui accompagna la hausse des prix. Cependant, c'est déjà en 1923 que la couronne suédoise s'améliora et se stabilisa près de la parité et, en mars 1924, que le cours forcé des billets fut aboli. C'était le retour de la Suède à l'étalon d'or effectif, sans qu'il en résultât d'augmentation du chômage. Au contraire, celui-ci fut en régression dans les années 1923, 1924 et 1925 par rapport à 1921 et à 1922.

Tout autre encore est le cas de l'Allemagne où nous constatons deux périodes de chômage ouvrier fort intense, à savoir : 1923 et 1924 et 1926 avec la fin de 1925. Pour ce qui concerne cette deuxième période, la recrudescence du chômage a été attribuée à une crise de crédit. « Pendant la période d'inflation, écrit H. Fuss (2), la fuite devant le mark, l'obligation où se trouvait chacun de convertir immédiatement la monnaie reçue en valeurs matérielles, avait créé une demande colossale de produits et une immobilisation excessive du capital disponible dans l'outillage industriel. Il devait en résulter une pénurie de capital circulant, qui, palliée tout d'abord par l'afflux de capitaux étrangers, s'est fait sentir d'une façon aiguë vers le milieu de 1925. La production dut donc à ce moment se ralentir et on liquida les stocks, sans doute considérables. D'où la chute des prix de gros entraînant l'inévitable ralentissement de l'esprit d'entreprise et le développement du chômage. »

Quant aux chiffres extraordinairement élevés du chômage ouvrier en Allemagne en 1923 et commencement de 1924, il faut en rechercher la cause dans la débâcle du mark. Il ne s'agissait pas cette fois d'une simple inflation à laquelle puisse s'appliquer le mécanisme expliqué plus haut par Irving Fisher avec un

(1) HENRI FUSS. *L'évolution du chômage en 1925.* Op. cit.

(2) Idem.

accroissement consécutif dans la demande de la main-d'œuvre. Au contraire, il devait en résulter une situation catastrophique avec arrêt des activités industrielles par suite notamment de l'impossibilité des achats de matières premières étrangères. On sait, d'autre part, que lorsque la dépréciation d'une monnaie prend l'allure vertigineuse dont la chute du mark fut un exemple mémorable, la perte de sa valeur devient plus rapide à l'intérieur qu'à l'extérieur. De la sorte, la soi-disant prime de change due en période d'inflation lente à la plus grande dépréciation extérieure qu'intérieure d'une monnaie se renverse et les exportations au lieu d'être stimulées sont, au contraire, de plus en plus contrariées.

Différente encore se présente la situation du chômage en Grande-Bretagne. Il n'a cessé d'être intense surtout en comparaison du chômage en Belgique, avec, en outre, une forte accentuation en 1921 et 1922. Le cours de la livre sterling, par rapport au dollar, s'est très sensiblement amélioré dès la fin de 1924 pour revenir à sa valeur-or en 1925. Dans le même temps, le chômage ne s'est cependant pas très sensiblement accentué. Il n'en est pas moins resté depuis le retour de la livre sterling à la convertibilité en or à un niveau

constamment très élevé. Dans le cas de la Grande-Bretagne, le chômage présente un caractère endémique qui peut être attribué à sa politique industrielle. Depuis longtemps le conservatisme de son industrie a été dénoncé. Les exigences démesurées de sa main-d'œuvre sont connues. Des difficultés devaient nécessairement en résulter sur le terrain de la concurrence internationale. En vain, pour y parer, les pouvoirs publics ont-ils eu recours à des pratiques interventionnistes, notamment en rompant avec le système traditionnel du libre échange. Ces interventions n'ont en rien amélioré la situation. Elles l'ont, au contraire, aggravée en contribuant en même temps à prolonger indéfiniment la crise de chômage ouvrier.

* * *

Dans un prochain article, nous achèverons de caractériser le chômage ouvrier en Belgique depuis l'armistice en dépeignant ses conditions propres en partie par opposition avec les conditions du chômage dans les pays étrangers, dont nous venons de faire connaître quelques traits essentiels et particuliers.

**La situation économique de la Belgique pendant le
mois de décembre 1928.**

APERÇU GÉNÉRAL.

Le mois de décembre a été relativement calme. Il a été marqué par le ralentissement saisonnier de l'activité de nombreuses industries : carrières, cimenteries, tissages, bonneteries, bâtiment. La température clémente de décembre a également été peu propice à l'écoulement des charbons domestiques.

La métallurgie et la verrerie sont demeurées prospères et la construction métallique connaît une période d'activité à laquelle elle n'était plus accoutumée.

Les mesures de dégrèvement fiscal décidées par le Ministre des Finances, notamment la réduction de la taxe de transmission, ont été bien accueillies par les intéressés. Les relations entre le travail et le capital ne présentent aucun trait saillant : la tendance des salaires est vers la hausse, mais les grèves sont peu nombreuses : il convient de ne pas oublier que la prospérité de certaines industries a permis d'accorder aux ouvriers une partie des augmentations réclamées. Le lock-out d'Ecloo, intéressant huit fabriques de laine et 1,400 ouvriers n'a pas été rapporté, depuis le 6 août 1928.

La fin de l'année a permis d'enregistrer de fortes ventes de devises, ventes qui ont créé une extrême abondance d'argent, marquée par l'accroissement des dépôts à la Banque Nationale de Belgique. Depuis le 1^{er} janvier, les vendeurs de devises en ont déjà racheté une partie, après les formalités du bilan.

La Bourse, depuis si longtemps languissante, marque un renouveau d'activité, l'indice étant de 2 p. c. supérieur à celui de novembre. Depuis, le mouvement s'est encore accentué.

L'agriculture traverse une crise dont les traits principaux sont : bas prix des céréales, des betteraves et du bétail, manque de disponibilités. Les causes de cette crise résident dans la situation des marchés internationaux et, surtout pour les cultivateurs de la région wallonne, dans un manque d'organisation de coopératives de vente, dont l'existence apporte de nombreux bienfaits au pays flamand.

* * *

Dans le Grand-Duché de Luxembourg, notre allié économique, le problème du trafic ferroviaire va, à bref délai, recevoir une solution intéressante.

A la suite des négociations conduites entre le gouvernement belge et le gouvernement luxembourgeois, le Comité permanent de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise a été saisi d'un projet de création d'une société nationale des chemins de fer luxembour-

geois, à constituer sur le modèle et avec les mêmes fins administratives que la Société Nationale des Chemins de fer belges.

Les ministres belges des finances et des chemins de fer, d'une part, et, d'autre part, les directeurs généraux des finances et des travaux publics du Grand-Duché de Luxembourg, ont examiné ce projet dans une réunion contradictoire qui s'est tenue le 10 janvier à Bruxelles, et l'ont accepté au nom des deux gouvernements.

On sait que les chemins de fer du Grand-Duché ont pour concessionnaires, d'une part, la Société Prince-Henri et, d'autre part, pour environ l'autre moitié du réseau la Société Guillaume-Luxembourg. A noter que toute la partie du réseau dépendant de cette seconde entreprise se trouve actuellement exploitée par les chemins de fer d'Alsace-Lorraine, c'est-à-dire, en fait par le gouvernement français. Avant et pendant la guerre, en vertu d'accords connexes au Zollverein, c'étaient déjà les chemins de fer d'Alsace-Lorraine qui exploitaient cette partie du réseau luxembourgeois. A l'Armistice, quand l'Alsace et la Lorraine firent retour à la France, le gouvernement français se prévalut de cet état de choses pour mettre la main sur l'exploitation Guillaume-Luxembourg, décision que justifiaient apparemment certains intérêts stratégiques.

Le projet qui vient d'être dans ses grandes lignes ratifié par les deux gouvernements a pour but d'assurer l'unification de l'exploitation de tout le réseau ferré luxembourgeois, mesure extrêmement propice aux intérêts économiques de toute l'Union belgo-luxembourgeoise et qui sauvegarde pleinement la souveraineté luxembourgeoise.

L'intervention de la Belgique et du Comité permanent de l'Union Economique se justifie d'abord, parce que la Belgique est appelée, dans le projet adopté, à former une partie des fonds nécessaires pour la mise en œuvre de la nouvelle société nationale ; ensuite, parce que, à l'avenir les questions litigieuses des tarifs pourront être plus facilement réglées par des accords à passer par les deux sociétés nationales de chemins de fer, la belge et la luxembourgeoise, sous le patronage du Comité permanent de l'Union.

La société nationale luxembourgeoise serait constituée au capital-actions de 30 millions de francs environ et ferait immédiatement un emprunt obligataire de 470 millions de francs. L'Etat belge s'est engagé à prendre pour sa part les trois quarts de cet emprunt. Ces obligations rapporteraient un intérêt fixe de 5.50 p. c. et auraient droit, par dessus le marché, à une participation dans les bénéfices. Le reste du capital obligataire serait fait par des souscriptions luxembourgeoises.

Il n'est pas encore décidé si la part belge de ce capital obligataire sera prise directement par l'Etat belge, ou bien si elle fera l'objet d'une émission offerte au public.

L'argent fourni par cette émission de 470 millions est

destiné à racheter le matériel des sociétés actuellement exploitantes, à doter la société nationale luxembourgeoise d'un fonds de roulement et à effectuer certains travaux urgents.

Le Conseil d'administration de la société nationale luxembourgeoise se composera de représentants du gouvernement grand-ducal, de représentants des inté-

rêts industriels, agricoles et commerciaux luxembourgeois, d'administrateurs belges et français.

* * *

On trouvera ci-dessous un tableau de l'état des stocks en Belgique.

	CHARBONS	SUCRES BRUTS	CUIRS — Pièces en stock à Anvers	LAINE Stocks de peignés dans les peignages à façon de Belgique	
				Mérinos	Croisés
	Tonnes (1)	Tonnes (2)		Tonnes	
Janvier	1.781.000	165.810	150.817	1.045	1.335
Février	1.817.000	149.992	125.601	940	761
Mars	1.793.000	142.038	85.804	976	735
Avril	1.694.000	134.989	86.780	1.122	781
Mai	1.512.000	123.571	82.964	1.287	862
Juin	1.419.000	101.472	89.148	1.406	1.135
Juillet	1.443.000	70.739	95.481	1.653	1.185
Août	1.468.000	46.447	78.704	1.755	1.380
Septembre	1.401.000	25.464	59.266	1.757	1.428
Octobre	1.236.000	63.201	74.999	1.422	1.260
Novembre	1.209.480	180.039	81.300 (3)	1.118	1.154
Décembre	—	—	99.900 (4)	—	—

(1) D'après la *Revue du Travail*.

(2) D'après le *Moniteur belge*.

(3) 5 décembre.

(4) 2 janvier.

LA CONCENTRATION.

Le mois de décembre 1928 n'a fourni aux observateurs du phénomène de la concentration qu'une faible moisson de faits.

Les publications d'avis de sociétés au *Moniteur Belge* ne nous signalent, comme fusion dont nous n'avons pas encore fait mention, que l'absorption d'une société en nom collectif d'Ostende par les Usines Mathes de Bruxelles.

L'Union des Industries, société holding de la construction, contrôle une capacité de production annuelle de 150 locomotives, 4,000 wagons et 250 voitures. Tenant compte du fait que, de plus en plus, les transports sur route sont conjugués avec les transports sur rails et que les compagnies de chemins de fer ont tendance à développer leur propre parc automobile, l'Union des Industries vient d'acquérir des participations dans les fabriques de camions automobiles Bovy et Brossel frères.

Une société filiale du groupe Tabacofina a fusionné avec la société Cogetama, sous la raison sociale « Etablissements Cogetama-Néron ».

Deux fusions sont à signaler dans le domaine de l'industrie chimique :

La Société Belge de l'Azote a porté son capital de 50 à 75 millions de francs par la création de 50,000 actions de 500 francs dont 12,000 ont été réparties entre les sociétés : Air Liquide, Chimique de la Grande Paroisse, Azote et Produits Chimiques, que la Société Belge de l'Azote a absorbées ou dont elle a acquis les brevets.

D'autre part, les Laboratoires Potty, société anonyme, ont absorbé la société anonyme Anios, en liquidation, spécialisée dans la fabrication des désinfectants.

Il convient enfin de signaler la constitution définitive du Comptoir des Charbons. Les patrons charbonniers du Borinage, de Charleroi, du Centre et de la Campine ont constitué, sous forme de société anonyme, au capital de cinq millions, le « Comptoir Belge des Charbons Industriels ». Ce dernier groupera une cinquantaine de sociétés et centralisera à partir du 1^{er} avril les commandes de charbons industriels pour l'intérieur du pays comme pour l'étranger.

Les charbonnages du pays de Liège restent en dehors de cette organisation. Cependant, ils seraient, eux aussi, sur le point de constituer une société coopérative dont le but sera d'unifier les prix de vente. Mais à la différence du « Comptoir », cette nouvelle société ne centralisera pas les commandes, chaque charbonnage conservant ses services commerciaux particuliers.

En ce qui concerne les cokes et les charbons à coke, on a pu arriver à un accord d'une portée tout à fait générale. Cet accord a été ratifié par tous les producteurs du pays, ceux de Liège y compris, sous forme de constitution d'un « Syndicat belge des Cokes et Charbons à coke », société anonyme au capital de un million dont les attributions consisteront également à centraliser à partir du 1^{er} avril, la vente des combustibles à coke.

Le « Syndicat » et le « Comptoir » seront composés uniquement par les charbonnages et leurs techniciens et ne distribueront pas de dividendes.

Les organisateurs du « Comptoir » et du « Syndicat » ont donné un aperçu des résultats que l'on peut attendre de l'accord enfin réalisé entre les producteurs, soit :

1. Une meilleure connaissance du marché;
2. Une connaissance plus exacte de la concurrence étrangère en Belgique.
3. Un rôle dans la réglementation internationale du marché charbonnier;
4. Un raffermissement des prix qui équivaut à une augmentation, indispensable pour le salut de l'industrie charbonnière.

Enfin, le cartel international du zinc a été créé. La Belgique, gros producteur de zinc raffiné, en fait partie.

L'Association des Constructeurs de Matériel électrique de Belgique nous fait aimablement savoir que les fabriques belges de lampes électriques à incandescence n'ont pas eu connaissance des conférences qui se seraient tenues en Belgique au sujet de la rationalisation de cette industrie, conférences que nous avons signalées dans notre Bulletin du 25 novembre 1928, d'après des informations de source étrangère. Il semble que ces dernières manquaient de bases.

MARCHÉ DE L'ARGENT, COMMERCE DE BANQUE ET SPÉCULATION.

Il convient de signaler qu'à la fin de l'année, le gouvernement belge a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi, modifiant la loi du 7 août 1921, prorogée par la loi du 9 août 1926 et portant de 250 millions à 600 millions la limite des engagements pouvant être pris par le Trésor comme garantie de bonne fin de ventes de marchandises belges à l'étranger.

En vertu des textes rappelés ci-dessus, la garantie de bonne fin peut être accordée par le gouvernement aux entreprises industrielles ou commerciales belges qui fournissent l'assurance que les offres envisagées rapporteront du travail à des ouvriers belges occupés dans des usines du pays.

La durée du crédit garanti est limitée à trois ans, elle peut être portée à 6 ans dans le cas de ventes faites à un gouvernement étranger ou garanties par un gouvernement étranger. L'importateur intéressé est tenu de payer comptant 10 p. c. de la somme facturée et de fournir des garanties pour les 90 p. c. dus. L'aval du gouvernement ne couvre que 55 p. c. de la créance; l'exportateur et la banque de ce dernier restent inté-

ressés à la bonne fin de l'opération à concurrence respectivement de 25 et 20 p. c. La commission perçue par le gouvernement est de 1/2 p. m.

Les industriels belges avaient été assez lents à profiter des avantages de cette loi, mais par la suite, les progrès de cet organisme de garantie ont été rapides: la preuve en est dans le fait que le gouvernement va faire voter le relèvement de la limite prescrite par la loi de 1921.

Voici le total des transactions pour lesquelles le gouvernement a accordé sa garantie de bonne fin :

1922	19 millions ;
1923	60 millions ;
1924	133 millions ;
1925	172 millions ;
1926	198 millions ;
1927	372 millions ;
1928	583 millions ;

Ainsi qu'on le voit, le montant des opérations auxquelles le gouvernement a accordé sa garantie en 1928, s'est élevé à 211 millions.

* * *

La fin de l'année a vu s'amplifier le mouvement de création de sociétés « holding », chargées de gérer les participations industrielles de nos grandes banques. Ce mouvement n'est pas nouveau et reproduit les phénomènes du début de notre histoire bancaire, alors que vers les années 1830-1835, la Société Générale et la Banque de Belgique créaient des « mutuelles » et autres sociétés de gérance de leurs participations.

La Société Générale de Belgique et son groupe contrôlent de la sorte une série de sociétés « holding » dont l'Union Financière et Industrielle Liégeoise et des « holdings » de sociétés électriques. Nous avons relaté les diverses phases de cette évolution.

La Banque de Bruxelles a confié, voici quelques années, la gestion de ses intérêts au Congo au Crédit Général du Congo, qui sous ce rapport peut être considéré comme un « holding » colonial de la Banque de Bruxelles. Tout récemment, il est devenu également le « holding » des intérêts de la banque-mère au Maroc.

La Banque de Bruxelles vient de créer la « Compagnie Belge pour l'Industrie », au capital de 735 millions, pour gérer ses participations industrielles. Le caractère de « filiale » que revêt la nouvelle société est souligné par le fait que 35 millions du capital sont représentés par 700 actions de contrôle de 50 francs, les 700 millions restants étant constitués par 700.000 actions de 1.000 francs. Le groupe de la Banque de Bruxelles a souscrit au capital de la nouvelle entreprise. On relève notamment la Sofina, la Banque Centrale Anversoise, la Banque de Charleroi, Evence Coppée et Cie.

La Mutuelle Solvay, qui a créé récemment la « Mutuelle Liégeoise », a également pris une participation dans la « Compagnie Belge pour l'Industrie ».

La Mutuelle Solvay, la Société Générale, la Banque de Bruxelles se sont intéressées conjointement à la Société Financière et Industrielle, au sein du Conseil de laquelle elles ont délégué leurs représentants.

Enfin, l'Agence Economique et Financière annonce que le Crédit Anversoise va également créer une société holding groupant ses participations. Il s'agit là d'une évolution digne d'attention, le Crédit Anversoise étant, parmi nos grandes banques, celle ayant conservé davantage le type commercial.

* * *

La Société Générale a joué un rôle fondamental dans la concentration en Belgique : elle étend maintenant son action jusqu'à l'étranger : la création de l'Union Financière Polonaise doit permettre un groupement des intérêts belges en Pologne ; d'autre part, la Banque Balkanique et la Banque Franco-Belge de Bulgarie vont fusionner, sous les auspices de la Banque Belge pour l'Etranger, de la Banque de l'Union Parisienne et du Wiener Bank-Verein, institutions étrangères de crédit affiliées à la Société Générale. Enfin, la Banque Belge pour l'Etranger absorberait la Banque Commerciale Roumaine à Bucarest.

Rappelons qu'en Tchécoslovaquie, la Böhmischen Union-Bank a fusionné en septembre avec l>Allgemeinen Böhmischen Bank-Verein, sous les auspices du Wiener Bank-Verein. Des opérations analogues avaient eu lieu entre des banques yougoslaves.

Ainsi, la finance belge aura joué un rôle considérable dans la concentration bancaire des Etats successeurs de la monarchie austro-hongroise, ainsi que dans l'Europe balkanique. Nos banques s'y rencontrent avec des intérêts anglais, français, autrichiens et allemands ; il est du plus haut intérêt qu'elles y maintiennent leurs positions, l'Europe orientale, semi-capitaliste, étant destinée à fournir des débouchés aux pays de haut-capitalisme, parmi lesquels la Belgique occupe un rang important.

* * *

Le mouvement de création d'agences de banques reprend quelque activité ; d'autre part, la Banque Anversoise de Fonds Publics et d'Escompte a absorbé deux sociétés d'importance secondaire ; la Banque Chaudoir va porter son capital de 20 à 40 millions.

* * *

La fin de l'année 1928 a été marquée par une grande abondance monétaire ; des ventes importantes de devises ont contribué à créer une grande liquidité qui s'est révélée par l'accroissement considérable des dépôts à l'institut d'émission. Mais bientôt après le

« window-dressing » annuel, les achats de devises ont recommencé et la situation est redevenue normale.

Les opérations de Bourse continuent à être peu suivies, quoique la tendance soit meilleure. Si la spéculation a subi de lourdes pertes au cours du second semestre de l'année écoulée, il ne faut cependant pas oublier que les cours sont de plus de 18 p. c. au-dessus de ceux du 1^{er} janvier 1928 et que, à cette date, la hausse s'était fait sentir pendant de longs mois. Vers le milieu de janvier, les ordres d'achat sont devenus brusquement plus nombreux et il semble que les disponibilités du public vont trouver un emploi dans ces opérations.

Nous extrayons du rapport annuel de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, les passages qui suivent :

« Pendant toute l'année 1928, les appels au crédit ont été nombreux et importants et le loyer de l'argent n'a pas cessé d'être élevé, malgré l'abaissement de 4 1/2 à 4 p. c. du taux officiel de l'escompte. Les multiples augmentations de capital auxquelles il a été procédé ont largement entamé les disponibilités du public. Le taux moyen bonifié par la Caisse de Reports à ses déposants en compte de quinzaine s'est élevé à 4,64 p. c. Nos avances contre titres ont atteint le total de 1.501 millions, répartis sur 8.517 opérations.

» En 1927, les sommes prêtées en avances sur titres avaient atteint 1.210 millions.

» Des abus de spéculation ont, vers le milieu de l'année, provoqué une crise dont les effets se font encore sentir. Oublieux de dures expériences et inattentifs aux avertissements, certains prêteurs dispensèrent à la Bourse des crédits excessifs, sans veiller à ce que les gages offrissent les marges traditionnelles imposées par la prudence. Ces facilités exagérées donnèrent sans tarder une allure vertigineuse à la hausse des cours d'un grand nombre de valeurs. Une réaction était à prévoir : elle fut violente, atteignant surtout les valeurs cotées à terme, dont quelques-unes enregistrèrent en quelques séances une baisse de plus de 25 p. c. Une intervention rapide a pu, tout en faisant la part du feu, sauver bien des situations compromises. Nous sommes largement intervenus dans la constitution du capital formé par les principales banques bruxelloises pour aider le marché à sortir de ses embarras momentanés. Le syndicat formé à cette occasion a pu être liquidé avant la fin de l'année. »

Ces critiques, émises par l'établissement financier ayant la plus grande expérience des milieux boursiers, montrent bien que les avertissements qui, au cours de l'année, furent prodigués aux spéculateurs, n'étaient pas dénués de fondement.

Ajoutons que si le taux de l'intérêt bonifié aux comptes de quinzaine a été assez élevé, comme le fait remarquer le rapport de la Caisse de Reports, les taux de l'argent à vue ont été remarquablement bas. D'autre

part, les taux des prêts à long terme, avec garantie hypothécaire, demeurent fort onéreux pour l'emprunteur : ils oscillent encore de 8 à 9 p. c. pour des prêts d'une durée de 5 ans seulement.

Enfin, l'année 1928 aura été celle où le marché des titres à revenu fixe aura présenté le marasme le plus inquiétant, faisant un contraste violent avec l'agitation du marché des valeurs à revenu variable : de trop nombreuses sociétés ont été obligées de placer leurs emprunts sur les marchés de Londres et d'Amsterdam, malgré la grande abondance des capitaux en Belgique.

Heureusement, on peut enregistrer quelques indications faisant croire à un revirement proche : le cours des fonds d'Etat n'a cessé de monter en 1928, malgré les entraînements spéculatifs; le public commence à comprendre que l'ère des grands mouvements de hausse est close et la nécessité d'obtenir un rendement normal et régulier de ses placements ne tardera pas à se faire sentir.

Peut-être la très prudente politique de dividendes suivie par l'industrie belge a-t-elle contribué à reléguer au second plan cette question de rendement, attirant davantage l'attention de la Bourse sur les réserves visibles ou cachées et la valeur des placements et immobilisations. Il semble cependant qu'à l'heure actuelle, les sociétés belges ont tendance à relever graduellement le taux des dividendes : la situation des entreprises industrielles du pays est extrêmement forte et n'a cessé de se consolider au cours des deux années qui ont suivi la stabilisation monétaire.

INDUSTRIES DU CHARBON.

Les chiffres de la production pour novembre 1928, s'établissent comme suit :

Production, stocks et nombre de jours d'extraction.

Novembre 1928	Production Tonnes	Stock à la fin de mois Tonnes	Nombre moyen de jours d'extraction
Couchant de Mons.	505.850	360.000	25
Centre	386.210	157.810	25,1
Charleroi	671.450	505.300	24,9
Namur	37.040	8.510	24,9
Liège	466.440	110.020	24,8
Limbourg	260.840	67.840	25
<i>Le Royaume</i>	2.327.830	1.209.480	25
1928, octobre	2.412.850	1.236.920	26,8
1928, septembre ..	2.174.970	1.401.100	24,7

La production individuelle moyenne a continué à augmenter; elle a atteint 570 kg. contre 562 et 552 kg. en octobre et septembre 1928.

Production par journée de présence.

Novembre 1928	Production par journée d'ouvrier		
	à veine	du fond (y compris les ouvriers à veine)	du fond et de la surface réunis
	(En kilogrammes.)		
Couchant de Mons.	3.621	799	567
Centre	4.339	880	626
Charleroi	4.441	884	581
Namur	4.079	981	685
Liège	4.359	736	521
Limbourg	6.091	764	557
<i>Le Royaume</i>	4.320	819	570
1928, octobre	4.280	810	562
1928, septembre ..	4.231	800	552

La fabrication du coke est restée stationnaire.

Fours à coke.

Production. — Consommation. — Nombre d'ouvriers.

NOVEMBRE 1928	Production	Consommation de charbon			Nombre d'ouvriers
		belge	étranger	total	
	Tonnes				
Hainaut { Couchant de Mons	50.610	70.700	270	70.970	804
{ Centre	70.600	90.420	6.720	97.140	958
{ Charleroi	126.700	112.490	57.730	170.220	972
Liège	135.500	60.370	124.450	184.820	1.584
Autres provinces	116.000	25.820	130.080	155.900	1.646
<i>Le Royaume</i>	499.410	359.800	319.250	679.050	5.964
1928, octobre	497.940	361.870	326.970	668.840	5.932
1928, septembre	491.700	355.990	311.740	667.730	5.922

Les fabriques d'agglomérés de houille ont légèrement réduit leur production par rapport à octobre; cependant, elle demeure supérieure à celle des mois antérieurs.

Fabriques d'agglomérés de houille.

Novembre 1928	Production Tonnes	Con. sommation de charbon	Nombre d'ouvriers
Couchant de Mons	10.520	9.450	76
Centre	21.190	19.170	112
Charleroi	97.050	86.900	747
Namur	6.710	6.100	23
Liège	36.580	33.810	231
Le Royaume	172.050	155.430	1.189
1928, octobre	185.430	167.770	1.177
1928, septembre	174.670	157.980	1.171

Dans la région de Mons, l'écoulement des charbons industriels continue à être régulier. Les fines grasses lavées sont très recherchées et la production des fours à coke est stimulée par la situation de la grosse métallurgie.

Dans le pays de Charleroi, la situation des mines produisant des charbons industriels est également meilleure. Mais le marché des charbons domestiques est resté languissant; il est cependant probable que la température rigoureuse du milieu de janvier a fortement stimulé la consommation. La concurrence anglaise est peu active; la concurrence allemande aurait été rendue inquiétante en novembre par suite du lock-out de la métallurgie allemande, mais le relèvement des salaires des mineurs allemands ainsi que celui des tarifs de transport par voie ferrée est venu la réduire.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES.

On trouvera ci-dessous les données relatives à la production sidérurgique.

Produits bruts. (Fonte et Acier.)

Novembre 1928	Hauts fourneaux		Acieries
	Nombre de hauts fourneaux en activité	Production de fonte	Production d'acier brut (non compris les pièces moulées)
		Tonnes	Tonnes
Hainaut	24	163.970	158.890
Liège	21	120.480	136.870
Autres provinces	11	47.020	34.550
Le Royaume	56	331.470	330.310
1928, octobre	56	344.200	346.700
1928, septembre	56	325.080	321.670

Produits finis. (Fer et Acier.)

Novembre 1928	Acieries		Fabriques de fer
	Production de pièces d'acier moulées	Production d'aciers finis	Production de fer finis
	Tonnes	Tonnes	Tonnes
Hainaut	5.160	152.570	11.690
Liège	2.250	116.120	1.660
Autres provinces	2.390	21.740	2.720
Le Royaume	9.800	290.430	16.070
1928, octobre	9.650	309.600	15.700
1928, septembre	9.160	282.710	13.310

On sait combien peu en rapport avec l'importance de l'industrie métallurgique belge est la richesse du sol en minerais. Aussi convient-il de signaler qu'une nouvelle mine de fer, de 2,358 Ha. va être mise en exploitation dans les communes de Graide et Porcheresse.

Les travaux effectués jusqu'à présent ont permis de recouper trois filons, d'une puissance de 0,80 m., de 1,20 m. et 0,50 m. ayant une teneur de 40 à 58 p. c. de fer et 8 à 16 p. c. de silice.

Les commandes à l'exportation demeurent assez nombreuses, mais sont peut-être moins rémunératrices qu'il y a quelques semaines par suite de la reprise du travail en Allemagne.

Un atelier du Borinage a enlevé une commande de 20 millions de francs pour la Pologne.

La situation des ateliers de construction est relativement favorable: on s'attend à de fortes commandes en charpentes à l'occasion des expositions du centenaire de l'Indépendance belge.

La compagnie du chemin de fer Bas-Congo-Katanga vient de passer d'importantes commandes de locomotives, tenders et wagons; la Société Nationale des Chemins de fer belges mettrait en adjudication la fourniture de 3,000 wagons. Enfin, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, indépendamment de la commande récemment signalée ici-même, va passer des ordres pour un matériel de 35 à 40 millions de francs.

La fonderie travaille aussi bien pour l'intérieur que pour l'exportation: Scandinavie et Amérique du Sud.

La tôlerie et la boulonnerie restent actives; la concurrence anglaise se fait sentir pour les tôles fines.

La société anonyme Alliance-Monceau va procéder à la création d'une centrale électrique utilisant les gaz de hauts fourneaux. Cette centrale alimentera les réseaux de l'Union des Centrales électriques du Hainaut, groupement de la Sambre, dont la société fait partie.

Les Usines de Moncheret étudient la création d'un haut fourneau et d'une aciérie.

MÉTAUX NON FERREUX.

La production de zinc brut a atteint les chiffres suivants :

1928, novembre	T.	17,650
1928, octobre		17.840
1928, septembre		16.810

Le prix du zinc a haussé légèrement, clôturant à £ 26/15/0; Cette hausse est attribuée à de gros achats spéculatifs à Londres, ces achats ayant à leur tour obligé les consommateurs à se couvrir.

Le cours étant inférieur à 27 £ on s'attend à une réduction de la production.

L'état des stocks et de la production en Europe s'établit comme suit :

	Stocks	Production
	Tonnes	Tonnes
1928, octobre	58.601	19.644
1928, novembre	59.274	21.674

INDUSTRIE DU VERRE.

Verreries.

Le marché des verreries devient beaucoup plus favorable. Comme d'habitude il préoccupe les milieux américains et les « Commerce reports » du 10 décembre 1928 ont publié sur lui un long article du consul Burdett. Ce dernier remarque que le Comptoir Fourcault, en centralisant les ventes, a pu stabiliser le marché et soutenir les prix. Ceux-ci, pour les verres mécaniques, dépassent de 10 à 25 p. c. les prix des tarifs; pour les verres soufflés, la hausse est de 7 1/2 p. c. La demande pour la Hollande et l'Angleterre est forte en verres pour serres.

Selon la source précitée, les exportations de verre et de glace vers les Etats-Unis ont décliné, mais les usines trouvent de nouveaux débouchés dans d'autres pays.

« La question de l'augmentation des droits aux Etats-Unis, écrit W. Burdett, est fort importante pour les maîtres de verrerie belges et la chute des exportations pourrait être plus forte, en cas de relèvement des droits. Il est concevable que le verre à vitre belge perde le marché américain, sauf pour les verres photographiques et d'autres qualités que l'on ne peut produire à aussi bon compte aux Etats-Unis.

» L'avenir immédiat réserve des développements intéressants dans le domaine de la fabrication. La production de glaces par une usine à capitaux américains employant l'étirage horizontal a été couronnée de succès et bien que le verre ainsi produit ne soit pas exporté vers les Etats-Unis, les répercussions sur le marché international sont importantes.

» L'étirage vertical du procédé Fourcault permettra sans aucun doute la production de glaces, mais les exploitants belges des brevets Fourcault ne peuvent, aux termes de leur contrat, fabriquer des glaces épaisses. Cette interdiction provient du fait que les créateurs des machines Fourcault furent financés par des glacières qui exigèrent cette restriction, qui deviendra caduque lorsque les contrats et brevets viendront à expiration. »

En ce moment la production est insuffisante et elle s'écoule très facilement. Les verreries Benhert et Bivort vont mettre en exploitation un nouveau bassin Fourcault à leur division de Courcelles. Les verreries à main H. Lambert viennent de se transformer en verrerie mécanique utilisant le procédé Fourcault. La transformation technique a été accompagnée d'une transformation juridique de l'entreprise qui sous forme de société anonyme existera sous la dénomination de Verreries mécaniques de Lodelinesart, au capital de 18 millions. La société financière des verreries mécaniques a souscrit 6 millions du capital. La première des 17 étireuses entrera en activité en février prochain.

Les verreries mécaniques de Lodelinesart resteraient en dehors du cartel des verres Fourcault.

La situation de la verrerie dans le Limbourg s'est beaucoup améliorée.

Gobeletteries.

Le raffermissement du marché permettra un relèvement des prix de 10 p. c. Les salaires ont été relevés de 5 p. c.; cette augmentation serait considérée comme insuffisante par les ouvriers.

CIMENTERIES, INDUSTRIES DE LA PIERRE ET

DES MATIÈRES PLASTIQUES.

Ces industries éminemment saisonnières, soit par les conditions d'exploitation, soit par l'utilisation de leurs produits, sont toutes affectées par l'hiver. Cependant il semble que le ralentissement annuel est moindre qu'en 1927.

L'industrie des ciments Portland artificiels du Borinage demeure stationnaire et les prix sont discutés en raison de l'excès de la production. Les usines de cette région mettent en stock.

Dans le Centre les prix sont un peu lourds; cependant la marge bénéficiaire reste suffisante.

Des questions de salaires provoquent une certaine agitation dans les usines de produits réfractaires.

A cause de la mauvaise saison, les stocks augmentent dans les carrières de porphyre.

Les carrières et fours à chaux de la région de Namur ont une production normale.

Des carrières du Condroz ont reçu des demandes de l'Amérique du Nord pour fourniture de toute leur production en pierres de petit granit sciées.

Coup d'œil général.

Le « Times Trade and Engineering supplement » du 5 janvier 1929 publie sur la situation de notre industrie textile en 1928 une appréciation qui correspond à la marche des événements que nous avons consignés dans ces chroniques mensuelles.

« Les filatures de coton ont travaillé à double équipe pendant la plus grande partie de l'année, mais la situation des tissages a été beaucoup moins bonne. Alors que la plupart des filatures ont trouvé à exporter leurs fabricats, les fabricants de tissus ont rencontré des difficultés croissantes dans leurs ventes à l'étranger et ont même dû mettre des métiers en chômage. La diminution de la demande est due principalement à la crise commerciale qui a sévi dans le Proche-Orient. Pendant un temps l'Amérique du Sud a fortement réduit ses achats de produits belges. La concurrence de la Tchécoslovaquie a été ressentie sur les principaux marchés et dans le commerce des cotonnades l'Italie s'est révélée un rival formidable.

» On a enregistré un accroissement notable du nombre des petits tissages ruraux, accroissement dû à l'électrification des campagnes, où de petits employeurs installent quelques métiers où ils travaillent pour le compte de gros tissages ou de grossistes. Ces industriels à domicile emploient les membres de leur propre famille, échappant ainsi aux effets de la loi sur la réglementation de la journée de travail et n'ayant que des frais généraux restreints.

» Lorsqu'au milieu de l'été, les prix du coton américain ont commencé à hausser, les filateurs belges ont rencontré certaines difficultés, alors que la production des tissages était fortement réduite: un certain nombre de tissages furent arrêtés et dans certains tissages on arrêta le travail deux jours par semaine.

A la fin de l'année on a enregistré une reprise, mais la situation demeure cependant moins bonne qu'il y a un an.

» Au début de l'année le gouvernement a réduit de 2 à 1 p. c. la taxe de transmission et on espère que cette mesure rendra plus facile la tâche des exportateurs. On attend également de bons résultats de l'organisation d'un service direct de vapeurs pour le transport de cotonnades belges vers l'Inde britannique. Plusieurs « cargos » de fort tonnage seront employés et un entrepôt spécial sera construit à Gand.

» L'année écoulée ne peut pas être considérée comme favorable à l'industrie du lin, la matière première ayant été fort chère, les ventes difficiles et les prix trop bas.

» Depuis avril les filatures de lin travaillent en short-time et de nombreux métiers chôment. La tendance à

l'amélioration qui fut enregistrée à la fin de l'année, ne s'est pas maintenue.

» Jusqu'à fin septembre, l'industrie de la laine a été calme; par la suite les stocks ont diminué et la situation s'est améliorée. Les fabricants d'Écclou ont mis en vigueur un lock-out en automne: il se poursuit encore.

» Les fabriques de jute ont été prospères: pendant l'année; de grandes quantités de tissus de jute ont été vendues aux chemins de fer de l'Afrique du Sud.

» Pendant l'année 1928, les fabriques de soie artificielle ont développé leur production, deux nouvelles entreprises ont été créées et une troisième a commencé en octobre le travail des déchets de soie artificielle, industrie nouvelle en Belgique. Les importations de soie artificielle ont fortement diminué, tandis que les exportations se sont développées. A la fin de l'année, la demande s'est ralentie et l'on annonce qu'un accord a été signé entre les fabricants de soie viscosée, pour le maintien des prix en Belgique.

Industrie cotonnière.

L'approche de la publication du rapport du Bureau Américain de Statistique; rapport qui devait être rendu public le 8 décembre avait incité beaucoup de spéculateurs haussiers à liquider leurs positions. D'autre part, l'industrie s'est ravitaillée elle-même avec plus de circonspection en attendant de connaître l'estimation de la récolte probable aux Etats-Unis. Sous l'influence de ces facteurs, la tendance du marché est devenue plus aisée pendant les premiers jours du mois et les cours ont, ainsi, abandonné peu à peu une partie de leur récente avance.

La rapport précité a estimé la production probable à 14,373,000 balles. La nature de cette estimation n'a eu sur le marché qu'un effet déprimant momentané, car le recul des cours enregistré après la publication du rapport n'a pas tardé à faire place à une reprise qui a redressé les prix au niveau antérieur, de 20 1/4, lequel a été maintenu depuis avec des écarts minimes.

Par la suite, l'approche des jours de fête a eu son influence habituelle sur le marché et le calme a prévalu. La tendance est restée néanmoins soutenue. La quantité égrenée jusqu'au 20 décembre aux Etats-Unis a été estimée par le bureau du Censur à 13,148,000 balles, chiffre qui peut être interprété comme haussier.

Les affaires locales sont très peu satisfaisantes. La filature se couvre au fur et à mesure de ses besoins.

On a coté le coton du Congo à Anvers:

Le 6 décembre le kg.	fr. 17.— à 17.25;
Le 13 décembre le kg.	16.75 à 17.25;
Le 20 décembre le kg.	17.— à 17.25;

Le steamer « Elisabethville » a débarqué à Anvers 275 tonnes de coton du Congo.

Voici d'autre part les cotations hebdomadaires de la Bourse de Gand:

Filés de lin

	Décembre 1928			
	7	14	21	28
30 lin chaîne	315.—	315.—	315.—	315.—
40 " " "	275.—	275.—	275.—	275.—
50 " " "	250.—	250.—	250.—	250.—
60 " " "	240.—	240.—	240.—	240.—
30 " trame	300.—	300.—	300.—	300.—
40 " " "	265.—	265.—	265.—	265.—
50 " " "	235.—	235.—	235.—	235.—
60 " " "	220.—	220.—	220.—	220.—

Filés de coton

	Décembre 1928			
	7	14	21	28
18a. Amér. s/fuseaux	25.—	25.—	24.75	24.75
30a. " " "	27.25	27.25	27.—	27.—
18a.2 Amér. dévidé	26.75	26.75	26.50	26.50
30a.2 " " "	30.25	30.25	32.—	32.—
18a. Fuseaux Western	22.25	22.50	22.25	22.25
16a. Canettes Oomrah	20.75	21.—	20.75	20.75

Les affaires en filés ont été soutenues mais la fin de l'année a été marquée par le ralentissement habituel de l'exportation. Les commandes sont peu nombreuses et les prix ne sont guère rémunérateurs. La concurrence est forte en Allemagne et en Hollande.

La réduction de la taxe de transmission de 2 à 1 p. c., à partir du 1^{er} janvier, tant sur le coton brut que sur les filés a été très bien accueillie, comme elle

l'a été d'ailleurs dans l'ensemble des industries nationales.

Le tissage a marqué une légère amélioration. Cependant, la préparation des inventaires a provoqué un grand calme et du chômage autour des fêtes de Noël et du nouvel an.

Dans la région de Courtrai, la situation des usines cotonnières s'est améliorée.

A Alost les ordres se suivent, apportant aux usines du travail au jour le jour.

Industrie du jute.

Cette industrie demeure prospère. Les tissages reçoivent des ordres considérables à l'exportation. Les carnets restent garnis pour plus d'un trimestre et permettent de maintenir en activité les filatures.

Industrie linière.

Dès le début de décembre le prix du lin a accusé une hausse brusque qui a fortement influencé le marché. La fermeté du coton a influencé le prix du lin. La hausse des lins de Russie s'est poursuivie.

L'activité du marché a été telle que les lins teillés ont été absorbés au fur et à mesure de la production. Pendant la première quinzaine les affaires en lins jaunes ordinaires et en lins rouis à terre ont été actives: les filateurs voulant maintenir leurs usines en activité achètent des lins de qualité secondaire, les lins fins étant encore trop chers pour pouvoir en obtenir des tissus au prix correspondant.

A la fin du mois l'activité du marché s'est ralentie mais les prix sont demeurés fermes. La dernière séance du mois à Courtrai a été très bonne; bien que les acheteurs escomptent de nouvelles baisses avant de passer des ordres importants.

Cotations hebdomadaires en Bourse de Gand

Lins bruts

	Mois de décembre 1928			
	7	14	21	28
Lins bleus	17.—/22.—	17.—/22.—	17.—/22.—	17.—/22.—
Lins rouis sur terre	13.75/18.50	13.75/18.50	13.75/18.50	15.—/18.50
Lins jaunes ordinaires	18.—/20.50	18.—/20.50	18.—/20.50	18.—/20.50
Lins jaunes moyens	21.—/24.—	21.—/24.—	21.—/24.—	21.—/24.—
Lins jaunes supérieurs	24.50/35.—	24.50/35.—	24.50/35.—	24.50/36.—

Depuis novembre la filature de lin n'a plus enregistré que des commandes d'ordre secondaire. Les petits établissements souffrent particulièrement de cette situation.

Industrie de la laine.

Le volume des transactions n'est pas considérable et l'on ne peut encore enregistrer d'amélioration des cours des peignés et des filés, dont les prix sont considérés

comme peu rémunérateurs. Néanmoins on trouve des indices de fermeté dans le compartiment de la laine brute. La première moitié de la saison des ventes en Australie est terminée et les renseignements que l'on possède indiquent qu'il ne se produit de dépréciation dans aucune classe. La vente à Liverpool de la nouvelle tonte de Montevideo et de Buenos-Ayres a été caractérisée aussi par un niveau de cours se comparant nettement à ceux pratiqués pour les laines analogues à

la dernière série de ventes à Londres. Les industriels lainiers se montrent très satisfaits des nouvelles dispositions fiscales qui, en ce qui les concerne, sont les suivantes :

1) Suppression pure et simple du permis d'exemption temporaire amenant la libre entrée en Belgique de toutes les laines et sous-produits et, par le fait même la suppression de toutes les formalités, aussi laborieuses que compliquées, auxquelles donnait lieu l'obtention du permis, son contrôle, son délai d'expiration.

2) La taxe de transmission de 2 p. c. sera remplacée pour la laine et ses sous-produits, par une taxe forfaitaire de 1 p. c., tandis que pour le fil, la taxe restera dénommée taxe de transmission mais sera ramenée de 2 à 1 p. c.

Pour la laine, la taxe ne sera payée qu'au moment de la consommation en Belgique.

On trouvera ci-dessous le tableau mensuel de la situation des conditionnements publics de Dison et de Verriers.

	Décembre			Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre		
	1926	1927	1928	1926	1927	1928
Laines, blousses, déchets lavés et carbonisés	1.515.694	3.064.734	2.237.811	18.880.768	29.122.440	29.539.339
Fils cardés	29.377	16.737	31.444	292.245	331.374	336.022
Laines peignées	89.003	95.770	224.655	1.332.418	1.590.323	2.107.644
Fils peignés	706.623	584.911	489.713	6.503.225	6.816.593	5.958.848
Simplement pesé	199.205	358.966	242.050	2.861.592	2.912.190	3.143.342
Totaux...	2.539.902	4.121.118	3.225.673	29.870.248	40.772.920	41.085.195

Dans l'industrie de la bonneterie, les manufactures sont fermées pour une période de 8 à 15 jours, pour permettre l'inventaire. Ce chômage forcé correspond à un manque de commandes.

INDUSTRIES DU CUIR.

On trouvera, ci-dessous, quelques données statistiques relatives à la situation du marché des cuirs à Bruxelles.

Les ventes ont porté sur les quantités suivantes :

Au 5 décembre	4.686 cuirs
Au 12 "	3.028 "
Au 19 "	1.501 "
Au 26 "	3.464 "
Au 2 janvier	2.979 "

15.658 cuirs

Aux mêmes dates, le stock à Anvers s'élevait à :

Le 5 décembre	81.300 cuirs
Le 12 "	99.100 "
Le 19 "	100.200 "
Le 26 "	96.800 "
Le 2 janvier	99.900 "

Le mouvement du marché pendant le mois de novembre est repris au tableau ci-après :

	1928	1927	1926
Stock fin octobre	109.700	29.997	74.999
Arrivages en novembre ...	208.751	202.793	92.023
Ventes en novembre	318.451	232.790	167.022
Transit en novembre	47.167	34.994	45.513
Stock fin novembre	271.284	197.796	121.509
	189.031	176.482	69.694
	82.253	21.314	51.815

INDUSTRIE SUCRIÈRE.

Il est certain que la culture de la betterave à sucre et la fabrication des sucres traversent en ce moment une période fort défavorable, due surtout à la situation internationale. Il conviendra d'y revenir dans une prochaine chronique. Dès à présent, il nous est permis de dégager les faits qui suivent :

La récolte de racines a été satisfaisante ; le rendement à l'hectare a atteint 30,000 kg. avec une richesse en sucre moyenne de 17 p. c. Toutefois, comme les contrats d'achat fixent le prix de la betterave d'après celui du sucre, la baisse de ce dernier a rendu peu rémunératrice la culture de la betterave.

Les dernières sucreries ont cessé le travail en décembre ; le travail s'est effectué dans de bonnes conditions.

L'exportation du sucre cristallisé se ralentit quelque peu, surtout vers l'Angleterre et la Hollande. La situation est meilleure en raffiné et les expéditions vers l'Égypte sont actives.

Fin novembre, les stocks s'établissaient comme suit :

	Tonnes
Bruts étrangers	1.283
Bruts indigènes	40.328
Poudres blanches étrangères	1.129
Poudres blanches indigènes	115.971
Raffinés étrangers	32
Raffinés indigènes	5.915
	164.658
En brut	180.039
Fin octobre	63.201
Augmentation	116.838

Le marché reste faible et en un mois la baisse a atteint 10 francs aux 100 kilos.

	Décembre		
	3	14	28
	Sucre brut	194	189
Sucre cristallisé	224	218	214

MOUVEMENT DU PORT D'ANVERS.

Pendant le mois de décembre, il est entré au port d'Anvers :

En 1928, 1.035 navires, d'ensemble 2.189.321 tonnes, dont 14 voiliers d'ensemble 11.938 tonnes ;

En 1927, 941 navires, d'ensemble 1.999.355 tonnes, dont 10 voiliers d'ensemble 3.366 tonnes.

Pendant l'année entière, il est entré :

En 1928, 11.333 navires, d'ensemble 23.604.634 tonnes, dont 90 voiliers d'ensemble 44.810 tonnes ;

En 1927, 11.418 navires, d'ensemble 23.490.725 tonnes, dont 124 voiliers d'ensemble 44.114 tonnes.

Le déficit quant aux nombres de navires par rapport à l'année précédente résulte du trafic manqué pendant la grève qui a paralysé si malencontreusement nos installations maritimes.

Le classement d'après les provenances s'établit comme suit, pour le mois de décembre :

	Navires		Totaux
	belges	étrangers	
Angleterre.....	42	317	359
Pays du Nord	5	248	253
France	7	53	60
Hollande	2	50	52
Pays méditerranéens	5	34	39
Intérieur du pays ..	3	35	38
Amérique du Nord (Atlantique).....	4	31	35
Espagne	2	28	30
Indes Anglaises	—	29	29
Rio de la Plata	7	16	23
Australie	—	20	20
Etc...			

Battaient pavillon :

anglais	396 navires ;
allemand	182 »
hollandais	89 »
belge	88 »
norvégien	60 »
suédois	50 »
français	46 »
danois	39 »
italien	16 »
américain	14 »
finlandais	11 »
japonais	10 »
Etc...	

Le classement par provenances des navires entrés pendant l'année entière est le suivant :

	Navires		Totaux
	belges	étrangers	
Angleterre.....	384	3.831	4.215
Pays du Nord	63	2.502	2.565
France	99	696	795
Hollande	37	615	652
Intérieur du Pays ..	53	326	379
Amérique du Nord (Atlantique).....	58	295	353
Espagne	33	319	352
Pays Méditerranéens ..	55	286	341
Rio de la Plata	61	259	320
Indes anglaises.....	—	308	308

Etc...

Parmi les navires entrés pendant l'année, battaient pavillon :

anglais	4.507 navires ;
allemand	2.022 »
belge	952 »
hollandais	893 »
norvégien	617 »
français	567 »
suédois	455 »
danois	429 »
américain	177 »
italien	123 »
finlandais	118 »
Etc...	

La classification des mêmes navires par tonnage est la suivante :

	1927	1928
De		
250 tonneaux et moins	1.064	1.129
250 à 500 tonneaux	1.455	1.284
501 à 1.000	2.885	2.843
1.001 à 1.500	1.106	1.116
1.501 à 2.000	762	750
2.001 à 3.000	764	801
3.001 à 5.000	2.238	2.231
5.001 à 8.000	1.061	1.108
8.001 tonneaux ou plus	83	71

On trouvera ci-dessous la statistique des frets pendant l'année 1928, pour bateaux d'intérieur, au départ d'Anvers à différentes destinations du pays, qu'à bien voulu nous communiquer l'administration de la marine.

	Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
	1 ^{re} quinz.	2 ^{me} quinz.	1 ^{re} quinz.	2 ^{me} quinz.	1 ^{re} quinz.	2 ^{me} quinz.	1 ^{re} quinz.	2 ^{me} quinz.	1 ^{re} quinz.	2 ^{me} quinz.	1 ^{re} quinz.	2 ^{me} quinz.	1 ^{re} quinz.	2 ^{me} quinz.	1 ^{re} quinz.	2 ^{me} quinz.	1 ^{re} quinz.	2 ^{me} quinz.	1 ^{re} quinz.	2 ^{me} quinz.	1 ^{re} quinz.	2 ^{me} quinz.	1 ^{re} quinz.	2 ^{me} quinz.
<i>Anvers à</i>																								
Bruxelles.....	9	8	7,5	7,5	7,5	7,5	7	7	7	7	7	7	8,5	8	8	8,5	8	8,5	8,5	8,5	8,5	9,5	10	10
Louvain.....	10	8,5	8	8	8	8	8	8	7,5	7,5	7,5	7,5	9	8,5	8,5	9	8,5	9	9	9	9,5	10,5	11	11
Necrpelt.....	12	11,5	11	10,5	10,5	10	10	9,5	9,5	9	8,5	8	9,5	9,5	9,5	10,5	9,75	10	10	10	14	14	14	14
Liège.....	22/23	21	19	18,5	19	18	18	17	16,5	16	16	18	17,5	17	17	16,5	18	18	18	19,5	23/24	23/24	28	26
Namur.....	30/31	27/28	25	24	24	23	21	20	19	19	19	19,5	21	22	21	21,5	20	22	21	26/27	30/31	31/32	34	31/32
Charleroi.....	32/33	30	27	26	26	25	23	22	22	21	21	21	22	24	23	23,5	21	23	23	28/29	32/33	33/34	30	33/34
Mons.....	18	17	17	17	15	14	14	14	14	16	12	12,5	15	17	16	16	16	17	16	17	17/18	18	18	18
Termonde...	6	6	5	5,5	5,5	5,5	5	5,5	5,5	5	5	6	6,5	8,5	8,5	8	8,25	8	9	9,5	8,5	9	9,5	9,5/10
Alost.....	9	8	7,5	7,5	7,5	7,5	7	7,5	7,5	7	6,75	6,5	8,5	8,5	8	8,25	8	9	9,5	8,5	8,5	9,5	9,5	9,5/10
Gand.....	9	8	7,5	7,5	7,5	7,5	7	7	7	7	7	6,75	8	8	8,25	8,5	8	8,5	8,5	8,5	8,5	9,5	9,5	9,5/10
Tournai.....	18	18	16	17	15	14	14	14	14	13	12	12,5	15	17	16	16	16	17	16	17	17/18	20	18	18
Courtrai.....	18	18	16	17	15	14	14	14	14	13	12	12,5	15	17	16	16	16	17	16	17	17/18	20	18	18
Bruges.....	12,5	12	10,5	9	9,5	9,5	9	9	9	9	9	8,75	10	10	10	10,5	10	10,5	11	11	11	11	12	12
Zeebrugge...	13	12	11	9,5	10	10	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5	9,25	10,5	10,5	10,5	11	10,5	11	11	11,5	11,5	12,5	12,5
Ostende.....	13	12,5	11	9,5	10	10	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5	9,25	10,5	10,5	10,5	11	10,5	11	11,5	11,5	11,5	13,5	12,5	12,5
<i>Liège à</i>																								
Anvers.....	22	22	23	23	23	19	18	18/19	19	19	19	19,5	21	24	24	23	22	22	21	21	21/22	22	26	27/28
<i>Charleroi à</i>																								
Anvers.....	27/28	28	28	28	27	25	23	24/25	25	23	25	25	25	26	26	25	26	26	26	26	26	30	31	30

INDUSTRIE DE LA PÊCHE.

Le produit de la vente de poissons frais à la Minque d'Ostende en décembre 1928 s'est élevé à 6,568,000 fr. Ce chiffre est en augmentation de 2.113.000 sur celui de décembre 1927 (4.455.000), les apports accusant également une augmentation de 441.000 kg. ; chiffre total : 1.804.000 kg. ; en décembre 1927, 1.363.000 kg.

	Produit de la vente	Apports
	Fr.	Kilogr.
Chalutiers à vapeur	3.582.000	949.000
Chaloupes à moteur	2.716.000	755.000
Chaloupes à voiles	135.000	43.000
Poissons de provenance étrangère	56.000	24.000
Divers	79.000	33.000
	6.568.000	1.804.000

La pêche aux harengs frais est entièrement terminée.

La pêche à l'esprot a produit pendant le mois de décembre 1928 : 872.037 kg. et fr. 1.636.750,58 (non compris dans les statistiques des produits de la vente de poissons à la minque).

Malgré la tempête qui a sévi vers la mi-novembre et qui avait rejeté les bancs de petits poissons vers la Hollande, le mois de décembre a été fort bon ; le prix du poisson (esprot) est en général plus élevé que celui

de l'année dernière. Ci-dessous les chiffres se rapportant aux mois de novembre et décembre des années 1928 et 1927.

	Kilogrammes	Francs
Novembre 1918 ...	233.093	352.282,91
Décembre 1928 ...	872.037	1.636.750,58
Total ...	1.105.130	1.989.033,49

Mois correspondants de l'année 1927 :

	Kilogrammes	Francs
Novembre 1927 ...	808.004	733.647,92
Décembre 1927 ...	2.623.942	1.118.266,59
Total ...	3.431.946	1.851.914,51

Prix moyen pour les deux derniers mois de l'année 1928 : 180 fr. les 100 kg.

Prix moyen pour les deux derniers mois de l'année 1927 : 54 fr. les 100 kg.

Voici les tableaux comparatifs des produits de la vente de poissons frais à la minque ainsi que les apports pendant les années 1928 et 1927 :

Différences résultant de la comparaison des chiffres se rapportant aux années 1927 et 1928.

	Année 1927		Année 1928		Différences résultant de la comparaison des chiffres se rapportant aux années 1927 et 1928			
	Produit de la vente de poissons	Apports	Produit de la vente de poissons	Apports	Produit de la vente de poissons		Apports	
					en plus	en moins	en plus	en moins
	Francs	Kilogr.	Francs	Kilogr.	Francs	Francs	Kilogr.	Kilogr.
Chalutiers à vapeur	36.375.000	11.031.000	35.503.000	10.318.000	—	872.000	—	713.000
Chaloupes à moteur	13.870.000	3.630.000	19.269.000	4.831.000	5.399.000	—	1.201.000	—
Chaloupes à voiles	4.677.000	1.139.000	2.534.000	545.000	—	2.143.000	—	594.000
Divers	1.051.000	383.000	948.000	321.000	—	103.000	—	62.000
Poissons de provenance étrangère	429.000	125.000	264.000	84.000	—	165.000	—	41.000
	56.402.000	16.308.000	58.518.000	16.099.000	5.399.000	3.283.000	1.201.000	1.410.000

Produit de la vente de poissons en plus pour l'année 1928 : 2.116.000 fr. ; en moins pour l'année 1928 : 209.000 kg.

Pour la période de juillet à décembre :

	1927		1928	
	Produits	Apports	Produits	Apports
	Fr.	Kilogr.	Fr.	Kilogr.
Chiffres compris dans les chiffres ci-dessus.	3.003.231,—	841.720	3.070.000,—	944.000

Les résultats de l'année 1928 comparés à ceux de l'année 1927 indiquent :

1. Une augmentation dans le produit de la vente de poissons frais à la minque d'Ostende, de 2.116.000 fr.

2. Une diminution dans les apports de 209.000 kg.

Dans l'ensemble, le rendement de la pêche est satisfaisant, quoique les pêches vendues directement en Angleterre par les chalutiers à vapeur aient été plus importantes.

Quant au prix moyen du poisson, il est en général un peu supérieur à celui de l'année 1927 :

Pour les chalutiers à vapeur : en 1928, fr. 3,44 le kg. ; en 1927, fr. 3,29 le kg. ;

Pour les chaloupes à moteur : en 1928, fr. 3,98 le kg. ; en 1927, fr. 3,82 le kg.

AGRICULTURE.

Le mois de décembre a été mis à profit par les agriculteurs pour entamer les premiers travaux relatifs à la prochaine campagne. Les semis de céréales d'automne ont pu être achevés dans des conditions intéressantes.

Les travaux à la ferme sont commencés, cependant le battage des froments est à peine ébauché et les prix renseignés aux mercuriales officielles ne sont guère payés à l'enlèvement, ils sont d'ailleurs nettement déficitaires.

Les engrais sont en hausse sensible, la plupart des fournisseurs exigent le grand comptant ; ceci encore est un indice de la gravité de la crise qui se prépare.

Un autre indice est l'appel au crédit fait par l'agriculteur auprès des banques et caisses agricoles : en période normale décembre et janvier sont les époques de rentrées et de dépôts « en comptes à terme ». Cette année les prix de vente des betteraves et des grains suffiraient à peine à payer les fermages et les factures d'engrais.

En culture betteravière la crise pourrait être très sérieuse.

L'état sanitaire du bétail reste bon ; à défaut de débouchés beaucoup de poulains de qualité ordinaire sont vendus pour l'abatage.

L'exploitation de plus en plus rationnelle de la vache laitière reste à l'heure présente le grand souci du fermier voulant arriver à un résultat bénéficiaire dans sa ferme, car les prix du bétail sur pied sont insuffisants pour les bêtes mises à l'engraissement.

Un regain d'activité semble se manifester dans l'élevage et l'engraissement du porc dont la viande est d'un bon rapport malgré le prix élevé de la nourriture.

Commerce des œufs.

Nous donnons, ci-dessous, à titre documentaire, le cours au marché de Smithfield à Londres, des œufs et volailles, montrant le rang occupé par les produits belges :

	9 janvier
Volailles :	
Poulets Surrey (Lb).....	1/4 à 1/9
— campagne	1/2 à 1/4
— irlandais	1/3 à 1/3
— belges	1/1 à 1/4
— français	1/3 à 1/5
— hollandais	1/1 à 1/4
Œufs (par 120) :	
Anglais frais n° 1	22/6 à 24/6
Conservés au froid	12/6 à 13/6
De poulettes	15/6 à 16/6
Danois	21/6 à 25/6
Hollandais bruns	23/6 à 23/6
Hollandais mêlés	19/6 à 20/6
Belges	17/3 à 18/3
Français bruns	20/6 à 24/6
Français mêlés	17/6 à 20/6

Les œufs belges se classent donc parmi les derniers, en ce qui concerne les prix : ce fait est dû à la proportion insuffisante d'œufs bruns contenus dans les envois, ainsi qu'au manque d'homogénéité des œufs : les Danois, qui classent leurs œufs par poids, en obtiennent les plus hauts prix : 25/6 pour 120 œufs pesant 18 Lb.

L'année 1928 a été plutôt défavorable à l'industrie belge de l'œuf. Le développement de l'élevage des poules dans tous les pays et la multiplication des installations frigorifiques en Hollande et en Allemagne ont influencé le prix des œufs.

Celui-ci est tombé, en Belgique, à un franc en décembre contre 1,20 à 1,25 en novembre et 1,30 en décembre 1927. La nouvelle ponte alimente déjà le commerce d'exportation qui trouverait pour le moment de meilleurs débouchés en Allemagne qu'en Angleterre. L'arrivée des œufs frais contrarie la vente des œufs conservés. Des acheteurs anglais ont refusé des fournitures belges d'œufs conservés faute d'ordres de leur clientèle habituelle. Les œufs conservés à la chaux avaient été achetés à 0,75 et fr. 0,80. Dans certains cas,

ils n'ont pu être liquidés en gros qu'à fr. 0,64 alors qu'ils devraient se vendre normalement à fr. 1,00-1,15 prix égal ou supérieur à celui de l'œuf frais.

La concurrence étrangère et surtout allemande, se fait de plus en plus sentir dans le commerce des œufs conservés.

Il semble que la consommation des œufs en 1929 devra être faite avec prudence et que les achats devront être effectués en tenant compte des fluctuations de prix.

Dans la région d'Audenarde, les paysans livrent directement leurs œufs à une agence locale du Boerenbond qui les achète au poids. La différence de prix en faveur du cultivateur est sensible. Le paiement se fait quinze jours après la livraison, contrairement aux usages, mais le producteur ne semble pas s'en préoccuper.

LE MAGASIN A SUCCURSALES DANS LE COMMERCE D'ÉPICERIES AUX ETATS-UNIS.

Si les questions relatives à la production sont considérées à juste titre comme les plus importantes, il n'en reste pas moins que la circulation des biens prend une place grandissante dans les préoccupations des économistes et des praticiens : au fur et à mesure que s'élève le niveau de vie des populations, la nécessité de satisfaire à des besoins sans cesse croissants en intensité et en variations soulève des problèmes qui présentent un intérêt considérable.

En Belgique, par suite du manque actuel de centralisation du commerce de détail, le problème n'a pas encore retenu l'attention des économistes. Mais le mouvement de concentration, accusé par le développement des magasins à succursales multiples, des « grands magasins » et des coopératives de consommation, amène une évolution du commerce de détail.

Aux Etats-Unis, où la puissance de consommation et d'achat de la population est élevée et, en outre, constamment surexcitée par la publicité et la vente à crédit (1), le commerce de détail présente une grande importance et a fait l'objet d'observations attentives. Le *Commerce Monthly* de décembre 1928 a publié une excellente étude de M. A. M. Michener sur les magasins à succursales multiples (*chain stores*) dans le commerce de l'épicerie aux Etats-Unis (2). Vu l'intérêt que présente ce travail, nous en publions ci-dessous une analyse détaillée.

* * *

(1) MAURICE ANSIAUX : « Une nouvelle théorie du crédit à la consommation ». Bulletin n° 2, vol. 1., 1928, p. 49.

(2) A. M. MICHENER : « The chain stores in the Grocery field ». — *Commerce Monthly*, vol. X, n° 8, décembre 1928, New-York.

Le magasin à succursales multiples est apparu en premier lieu aux Etats-Unis, dans le commerce de l'épicerie et c'est là qu'il a acquis le plus grand développement. Actuellement, un tiers des ventes d'épiceries s'effectue par l'entremise de ces « chain stores » ; dans certaines villes, les « chain stores » effectuent les trois quarts des transactions.

Le premier créé de ces magasins comptait en 1914, 1,000 succursales ; ces dernières opéraient principalement dans les grandes communautés urbaines et les possibilités de développement s'en trouvaient restreintes.

Pendant la guerre, et depuis le retour de la paix, la politique de vente à bon marché, poursuivie par les « chain stores » a favorisé leur développement. En 1920, on comptait 27,000 succursales ; en 1927, il en existait 68,000, soit un sixième des magasins d'épicerie des Etats-Unis. Cette augmentation numérique marque un double progrès : pénétration dans des régions non exploitées auparavant et développement intensif dans les centres où ces magasins existaient déjà.

Dans certaines villes de l'Etat de New-Jersey, 80 p. c. des magasins de détail appartiennent au « chain stores » ; dans les villes de l'Etat de New-York, la proportion varie entre 60 et 70 p. c. C'est dans ces centres très développés que ces épiceries à succursales multiples se sont le plus rapprochées du point de saturation ; en fait, dans quelques quartiers, les « chain stores » ont abandonné en faveur des magasins indépendants une partie du terrain gagné précédemment.

Il reste évidemment d'importantes régions agricoles où le magasin à succursales multiples n'a pas encore pénétré ; cependant, l'amélioration du réseau routier et la vulgarisation de l'automobile, lui ouvrent des zones qui, auparavant, étaient considérées comme peu productives ; en outre, la concentration dans les centres urbains pousse les « chain stores » à rechercher des marchés où la concurrence est moins intense, même si cette expansion entraîne des frais généraux un peu plus élevés.

La concurrence dans les centres urbains a revêtu un aspect particulier : alors qu'auparavant elle s'exerçait entre magasins à succursales multiples et magasins indépendants, elle s'exerce surtout, actuellement, entre « chain stores ». Aussi, les conditions de la concurrence, elles-mêmes, ont-elles changé. La guerre de prix, cette arme redoutable des « chain stores » combattant le petit détaillant, était basée sur les achats en grande quantité, la supériorité des services et sur de puissantes ressources financières.

Ces avantages deviennent inopérants et tendent à s'annuler lorsque deux « chain stores » se combattent. Par conséquent, la guerre de prix qu'ils peuvent engager entame de plus en plus la marge de leurs bénéfices. Dès lors, il n'est pas surprenant que les intéressés essaient de porter la concurrence sur un terrain moins dangereux.

C'est ainsi que, graduellement, les magasins à succursales multiples abandonnent la vente à perte de pro-

duits-réclame; la valeur psychologique de ces ventes diminue lorsque trop de magasins y procèdent et les clients qu'elles amènent ne sont pas considérés comme intéressants: ils se bornent souvent à acheter l'article-réclame et, en choisissant judicieusement les magasins visités, parviennent à se ravitailler à bas prix.

Les fabricants en sont également venus à considérer avec réserve la vente au rabais de leurs produits, qui risquent ainsi d'être dépréciés dans l'opinion du consommateur.

Enfin, cette modification de la politique des ventes au rabais est due également à un changement dans la nature de la clientèle: au fur et à mesure que les magasins à succursales multiples accaparaient une part grandissante du commerce d'épicerie, la clientèle pour laquelle le facteur prix est dominant devenait moins intéressante.

Il n'est pas douteux qu'une certaine proportion des consommateurs sera toujours influencée avant tout par le facteur: prix à l'exclusion de la qualité des marchandises et de la perfection du service; ce fut cette classe de consommateurs qui a fourni aux « chain stores » leur première clientèle et elle continuera à leur en fournir. Mais l'accroissement du nombre des acheteurs des magasins à succursales multiples a obligé ces derniers à se préoccuper d'autres besoins.

Un des avantages nouveaux qui furent offerts à la clientèle réside dans ce que les Américains appellent l'extension du « service », c'est-à-dire des facilités offertes à la clientèle au cours de ses achats: commandes par téléphone, livraison à domicile, et même crédit, à la discrétion du gérant de la succursale, alors que le « chain store » avait toujours pratiqué la vente au comptant.

Ces innovations ont rendu des services, mais elles ont alourdi les frais généraux et ont ainsi réduit une partie des avantages que possédaient les magasins à succursales multiples sur les épiciers indépendants, accordant également ces avantages.

Il convient également de signaler une autre initiative inspirée par les mêmes préoccupations: le « chain store » s'est adjoint la vente de produits périssables: fruits, légumes et viandes. Certains magasins à succursales multiples avaient créé assez rapidement des départements de marchandises périssables, mais la concurrence entre ces grandes entreprises en a fortement favorisé le développement.

Enfin, fait important pour les fabricants et les agents de vente, les « chain stores » ont été amenés par la concurrence à développer la vente de produits-type, bénéficiant d'une publicité étendue à tout le pays et d'une large consommation. La vente en masse, de même que la production en masse, a comme conditions essentielles un chiffre d'affaires très élevé ainsi qu'un renouvellement rapide du stock, le bénéfice unitaire étant fort minime.

Les marchandises dont la publicité est largement assurée par le fabricant ou le propriétaire de la marque,

se vendent avec un minimum d'effort de la part du détaillant.

Plus la concurrence tend à réduire les marges bénéficiaires, plus forte est la tentation pour les magasins d'essayer d'accroître le volume de leurs affaires en concentrant leur attention sur des marchandises dont la vente est rapide et facile.

Cette règle n'est cependant pas universelle: de nombreux « chain stores » continuent à vendre leurs propres marques et des marques privées ou de grossistes sont également en vente dans les épicerie indépendantes, ainsi que dans les « chaines ».

Certains « chain stores » entreprennent eux-mêmes la fabrication, notamment celle du pain; les bas prix pratiqués par ces entreprises font une active concurrence aux boulangers-grossistes.

Mais ces exceptions, si nombreuses soient-elles, n'empêchent pas que l'utilité des produits à grande publicité est indiscutable.

Par exemple, une enquête menée dans le district de New-York a établi que les magasins à succursales multiples faisant les plus grands bénéfices étaient ceux dont 80 p. c. des ventes portaient sur des marques connues.

Le renouvellement total des stocks des « stores » doit se faire en moyenne 15 fois par an; pour les « chaines » les plus prospères, le renouvellement se faisait de 20 à 25 fois dans certains cas, alors que la moyenne est de 12 pour les épicerie en général.

La vente de produits de marques très connues est indubitablement un facteur contribuant à la rapidité du renouvellement du capital circulant.

La rapidité de l'écoulement et la faible quantité des stocks vont de pair. Le nombre moyen d'articles vendus par des « chain stores » prospères oscille de 900 à 1.000, certains vont jusqu'à 1.300 articles. La constitution du stock en articles se renouvelant rapidement réduit le capital nécessaire pour un volume donné d'affaires et réduit la marge de bénéfice à prélever sur chaque opération. C'est là un des éléments qui a contribué à faire du magasin à succursales multiples un concurrent formidable du petit détaillant indépendant, dont les faillites sont souvent dues à des immobilisations trop considérables en marchandises à débit lent.

Les fabricants doivent également tenir compte de ce qui précède, car si leurs produits ne peuvent être compris parmi ceux qui permettent au « chain store » de réaliser un chiffre d'affaires élevé, ils auront peu de chances de les vendre.

Ces modifications de la politique intérieure des magasins à succursales multiples amené des changements significatifs dans les rapports entre les fabricants et les « chain stores » et dans la situation des grossistes et courtiers.

Depuis longtemps, les manufacturiers ont dépassé le stade de l'hésitation à vendre aux « chaines », de crainte de s'aliéner les autres clients; au contraire, ils reconnaissent aux magasins à succursales multiples le droit d'obtenir certains avantages. Bien que le désir

d'accroître leurs ventes ait amené certains fabricants à de plus grandes concessions, il est généralement admis que le « chain store », s'il doit être considéré comme détaillant vis-à-vis du consommateur, doit être considéré comme grossiste lorsqu'il est acheteur, et, par conséquent, a le droit d'être traité comme tel, indépendamment de certaines ristournes supplémentaires pour préparation d'étalages et publicité.

Mais de récentes fusions de « chain stores », nées de l'âpreté de la concurrence, ont introduit de nouveaux éléments dans le problème ; il n'est pas douteux que la centralisation du pouvoir d'achat dans les mains des magasins à succursales multiples a favorisé les « amalgamations » des fabriques de produits alimentaires, cherchant à opposer un pouvoir égal à celui des « chain stores » les plus importants. Réciproquement, la concentration des fabriques a poussé à la concentration des « chaînes » de magasins. Dans cette lutte, le consommateur est l'arbitre final et chaque parti cherche à s'assurer ses faveurs : le magasin en insistant sur son aptitude à choisir les produits offerts par les fabriques, ces dernières en faisant une publicité telle que le consommateur connaisse leurs produits sans l'intermédiaire du détaillant.

De même que le « chain store » a besoin de produits universellement connus pour accroître son chiffre d'affaires, de même le producteur doit s'adresser directement au consommateur afin que ses propres articles entrent dans la catégorie de ceux que recherchent les acheteurs.

Le manufacturier voit s'accroître sa force lorsqu'il contrôle plusieurs produits : lorsque la demande populaire pour ces derniers est suffisante, ils entreront dans la consommation par la voie des « chaînes » et par celle des détaillants indépendants. Tel est le cas pour la plupart des produits américains jouissant d'une réputation nationale. En réalité, les fabricants ont peu d'avantages à retirer de rapports avec un nombre trop restreint de distributeurs : par suite de l'interruption de relations avec un seul d'entre eux, une proportion trop forte de la production se trouve momentanément sans marché.

D'autre part, les magasins à succursales multiples les plus entreprenants ont également commencé à faire une publicité ayant une envergure nationale, afin de contrebalancer celle des fabricants. Dans ce cas, les « chain stores » insistent davantage sur les services rendus à la clientèle. Cette nouvelle forme de publicité existe concurremment avec l'ancienne.

En fait, le caractère quasi automatique de la vente des produits bénéficiant d'une publicité étendue a donné lieu à la création de « self-service chain stores », magasins à succursales où les clients se servent eux-mêmes et où le personnel ne fait qu'encaisser les sommes dues. La popularité de ces magasins, qui vendent souvent des produits de haute classe, dépend de la rapidité et de la facilité du service et ils sont particulièrement appréciés par les automobilistes. La

vente automatique a été récemment essayée dans une « drive-in market » où le client entre en auto et fait ses achats sans quitter la direction de sa voiture.

Le problème de la vente automatique soulève celui de l'emballage original et préparé à la fabrique. Celui-ci atteste l'authenticité du produit et facilite la besogne du détaillant.

De ce qui précède, on peut tirer la conclusion que les intermédiaires ont vu leur rôle diminuer à la suite du développement des fabriques et des « chain stores ».

La réduction du nombre des détaillants indépendants a considérablement diminué la clientèle des courtiers et grossistes.

Suivant des données fournies par le Federal Reserve Board, les chiffres du commerce de gros en épicerie ont diminué de 20 p. c. entre 1919 et 1927, alors que les ventes de 27 « chaînes » d'épicerie avaient augmenté en même temps de 290 p. c. Malgré toutes les réserves à y apporter, ces chiffres sont significatifs.

Afin de réduire le coût de leurs affaires, des grossistes ont établi des services de vente au comptant où le détaillant vient s'approvisionner avec sa propre camionnette. Le crédit, la comptabilité et la technique de la vente (salesmanship) sont ainsi réduits au minimum et les affaires sont réduites à l'entreposage. Les grossistes employant cette méthode parviendraient à avoir des frais aussi réduits que ceux des « chain stores » ravitaillant leurs « branches » ou succursales. Cette méthode de vente en gros fait des progrès rapides.

Des grossistes ont également essayé d'accroître la valeur des services rendus à leur clientèle en groupant des épiciers indépendants, en créant des sociétés coopératives, de façon à concentrer la puissance d'achat et les ressources de la direction. Les groupes ainsi formés vont de la coopérative du type le plus lâche à l'organisation rigide et contractuelle. Certains de ces groupes ont rencontré un vif succès ; ceux dont l'organisation est la plus rigide tendent à se confondre avec les magasins à succursales multiples et leur font directement concurrence.

Les associations les plus souples sont sujettes aux difficultés inhérentes au manque de discipline.

En dehors de ces organisations, les grossistes et courtiers ont dû également apporter leur concours actif aux détaillants pour améliorer les méthodes de vente de ces derniers.

D'ailleurs, les « chain stores » ont d'ores et déjà éliminé les détaillants les moins progressistes.

M. Michener termine sa remarquable étude en prévoyant que se développera encore le système des « chain stores », la production en série exigeant la vente en série et des contrats de plus en plus étroits entre le producteur et le détaillant.

LA VENTE A CREDIT EN FRANCE.

Le type le plus ancien de vente à crédit en France, écrit M. Cameron, vice-consul des Etats-Unis à Paris, (1) est le système de vente par souscription : la société de crédit remet en échange de promesses, des chèques tirés à l'ordre de l'emprunteur, que ce dernier endosse à l'ordre du négociant chez qui il effectue ses achats. Ce système de crédit ne se rencontre plus qu'en province.

Vint ensuite l'organisation de ventes par paiements échelonnés combinant les fonctions du détaillant et de la société de crédit. Ce type existe à Paris où l'ampleur du marché justifie le maintien de stocks importants de marchandises nombreuses.

Outre les grands magasins effectuant la vente à crédit, il existe à Paris 30 ou 40 entreprises secondaires qui satisfont leur clientèle sans cependant entretenir de stocks. Les magasins de spécialités vendant à crédit sont très nombreux. Les tailleurs ont généralement adopté ces méthodes pour résister à la concurrence des maisons de vente à crédit, spécialisées dans l'article de confection.

Le financement de la vente des automobiles par les magasins de vente à crédit de nombreux types de marchandises exige une telle sûreté dans le choix des clients que beaucoup de magasins s'abstiennent de ces opérations. Un « grand magasin » vend à crédit toutes les espèces de voitures; un des principaux magasins de vente à crédit a créé une société affiliée qui traite de la vente d'une seule marque d'automobiles. Une autre société vend les machines des douze marques françaises ou étrangères, dont elle a la représentation.

Un des principaux fabricants français d'automobiles a créé une société d'acceptation, dominée par ses banquiers; une autre vend à crédit par une de ses filiales. Une autre enfin a déterminé une maison de vente à crédit à vendre ses propres machines, dans un département spécial qui dispose de salons d'exposition au centre de Paris.

Les agents des marques américaines ont, naturellement introduit en France, leurs filiales financières, une fois le franc français stabilisé.

Jusqu'à l'application sur une grande échelle à l'industrie automobile de la vente à crédit, les progrès de cette dernière méthode étaient très lents et le chiffre de vente des maisons de crédit relativement bas. L'entrée en jeu des sociétés américaines d'acceptation a éveillé la curiosité du public.

Le succès actuel de cette méthode de ventes est attribuable à deux raisons opposées: 1) la modicité anormale des revenus qui a obligé les classes les plus

pauvres à recourir au crédit; 2) le désir des classes plus aisées de posséder en même temps: appareils photographiques, appareils de radiotéléphonie, automobiles et autres articles de luxe alors qu'autrefois, ces marchandises étaient achetées progressivement, au fur et à mesure des disponibilités.

Il semble que l'obstacle le plus sérieux au développement des maisons de vente à crédit soit un des traits les plus caractéristiques de l'esprit français: la répugnance à vivre au-dessus du revenu courant. Le Français moyen est opposé aux achats qu'il ne peut payer comptant.

L'incertitude des conditions monétaires a contrarié cette tendance mais elle tend à reprendre son ancienne importance depuis la stabilisation du franc. Ces considérations et la crainte d'engager l'avenir sont les principaux obstacles au succès des opérations de crédit dans la vente à la consommation en France.

LE RENDEMENT DU PLAN DAWES.

(Quatre premiers mois de la cinquième annuité).

L'agent général des paiements de réparations communiques l'état, au 31 décembre 1928, c'est-à-dire à la fin du 4^e mois de la 5^e année d'application du plan, des recettes et des dépenses au compte de la 5^e annuité Dawes.

La 5^e annuité, qui s'étend sur la période du 1^{er} septembre 1928 au 31 août 1929, est la première du régime normal du plan. Elle comporte un versement total, par l'Allemagne, de 2 1/2 milliards de R. M. (au lieu de 1 milliard pour la première annuité, 1.220 millions pour la seconde, 1.500 pour la troisième et 1.750 pour la quatrième).

Cette somme de 2 milliards et demi de R. M., représentant 21.400 millions de francs belges (1), est applicable à l'ensemble des charges du traité de Versailles (réparations, frais d'occupation, commissions interalliées, etc.). Elle provient des ressources suivantes: intérêt et amortissement des obligations des chemins de fer allemands, 660 millions de reichsmarks; intérêt et amortissement des obligations de l'industrie allemande, 300 millions; impôt sur les transports, 290 millions; contribution budgétaire, 1,250 millions.

Le total des fonds qui ont été disponibles pour transfert pendant le mois de décembre s'est élevé à 184 millions 877.104 R. M. Pour l'ensemble des quatre premiers mois de la 5^e année d'application du plan les fonds disponibles montaient à 922.497.671 R. M., savoir:

(1) A. D. CAMERON: Installment selling in France *Commerce Reports*. Washington, 10 décembre 1928.

(1) Les conversions en francs belges sont effectuées au pair intrinsèque.

Solde au 31 août 1928	189.488.944,86
Recettes à titre de complément de la 4 ^e annuité :	
Impôt sur les transports	24.174.000,—
Intérêt et amortissement des obligations de réparations des chemins de fer	55.000.000,—
Recettes au titre de la 5 ^e annuité :	
Contribution budgétaire	416.666.666,67
Impôt sur les transports	72.499.999,98
Intérêt et amortissement des obligations de réparations des chemins de fer	165.000.000,—
Intérêt et différence de change	2.865.979,21
A déduire : escompte sur les versements effectués avant la date d'échéance pour le service des obligations de chemins de fer	— 3.197.919,20
Total disponible pour transfert	922.497.671,52

Les transferts effectués pendant les quatre mois de septembre, octobre, novembre et décembre 1928 se sont montés à 720.271.530 R. M. (dont 394.724.752 R. M. en monnaies étrangères), représentant plus de 6.165 millions 524.296 francs belges. Cette somme en reichsmarks se répartit ainsi :

En monnaies étrangères :

Service de l'emprunt extérieur allemand 1924	28.035.122,68
Réparation Recovery Act.	137.445.329,79
Livraisons en vertu d'accord.	13.192.056,21
Transferts d'espèces	214.891.669,47
Frais des commissions interalliées.	1.160.564,20
Total.	394.724.752,35

Au moyen de paiements en reichsmarks pour :

Livraisons en nature	305.457.657,76
Armées d'occupation.	17.722.085,73
Frais des commissions interalliées	1.947.194,94
Divers	419.839,81
Total.	325.546.778,24

Total des transferts. 720.271.530,59

Il restait donc en caisse au 31 décembre un solde en espèces de 202.226.140 reichsmarks.

En décembre il avait été transféré 180.834.344 R. M., dont 110.499.530 reichsmarks en monnaies étrangères (sur lesquels 64.065.491 reichsmarks en espèces) et 70.834.344 reichsmarks au moyen de paiements en reichsmarks.

Répartition des montants transférés aux puissances.

Sur les 720.271.530 reichsmarks transférés pendant les quatre premiers mois de la 5^e année d'application du plan Dawes, le service de l'emprunt extérieur allemand 1924 a absorbé, comme on vient de le voir, 28.035.132 reichsmarks, les frais de commissions interalliées 3.107.759 reichsmarks; ce sont là des charges de priorité. Le reste, soit 689.128.638 reichsmarks, a été réparti entre les Alliés de la façon suivante (en marks-or) :

France	364 millions de R. M.
Empire britannique	164 —
Italie	53 —
Belgique.	36 —
Etat Serbe-Croate-Slovene.	24 —
Etats-Unis d'Amérique	27 —
Roumanie	7,3 —
Japon.	3,6 —
Portugal.	3,6 —
Grèce.	2,5 —
Pologne.	0,1 —

La part de la Belgique s'établit comme suit :

	Rm.	Fr. belges
Armée d'occupation.	624.806,31	5.348.342,01
Livraisons de charbon et de coke (y compris le transport)	4.070.809,90	34.846.132,74
Matières colorantes et produits pharmaceutiques	2.667.937,10	22.837.541,57
Engrais chimiques et produits azotés	1.480.242,67	12.670.877,25
Sous-produits du charbon	779.564,06	6.673.068,35
Livraisons diverses	17.768.576,79	152.099.017,32
Transferts d'espèces.	9.340.225,17	79.952.327,45
Total	36.732.162,—	314.427.306,69

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES.

Nous avons souligné dans notre dernière chronique le revirement qui s'est produit dans la tendance du marché dès les premiers jours du mois de janvier. Après avoir été jusque-là largement vendeur de devises, il se montra régulièrement acheteur à chaque séance. La même orientation a prédominé durant les quinze jours qui viennent de s'écouler.

Le cours du change sur Londres et sur New-York s'est légèrement relevé. La livre sterling est passée de 34.90 à 34.91. Le dollar a enregistré une hausse proportionnellement plus sensible du fait de sa nouvelle avance par rapport au change anglais; il a progressé d'une quinzaine à l'autre, à Londres, de 4.85075 à 4.8494, ici, de 7.19525 à 7.,9925.

Le franc français se retrouve à peu de chose près au même point; il vaut 28.13 au lieu de 28.1340.

Le florin, le franc suisse et le reichsmark ont perdu du terrain. Le recul du premier est particulièrement sensible; il est de l'ordre de 0.40 de belga environ pour 100 florins (288.53 contre 288.92). Le fléchissement du franc suisse est moins accusé. On cote en ce moment 138.44 au lieu de 138.56 le 8 janvier. Quant au reichsmark, après s'être replié en l'espace de huit jours de 171.15 à 170.925, il s'est relevé jusqu'à 171.11, puis est brusquement revenu autour de 171.025.

La lire italienne s'est également alourdie; son cours a rétrogradé de 37.68 à 37.655; mais elle est parvenue à réagir ces jours derniers jusque 37.6675.

La peseta se trouve depuis 24 heures au-delà de 117.50 venant de 117.375.

Les trois couronnes scandinaves, peu travaillées, n'ont pas subi de changements notables: le Stockholm vaut 192.425, l'Oslo 191.80, le Copenhague 191.975, contre respectivement 192.50, 191.75 et 191.90 à la fin de la première décade de janvier.

Les cours de la livre sterling et du franc français à 3 mois se sont complètement rapprochés des cours du comptant. De temps à autre un léger écart s'est produit, mais plutôt dans le sens du déport que du report, car dans l'ensemble, on est principalement vendeur de terme.

Le marché monétaire continue d'être largement pourvu, surtout de capitaux à court terme. Le call money vaut à peine 1 3/4 p. c. L'escompte privé s'est tenu, comme d'habitude, à 3 15/16 p. c.

Bruxelles, le 22 janvier 1929.

MARCHE DES TITRES.

Comptant.

La reprise que nous signalions dans notre précédente revue s'est accentuée pendant la période du 4 au 18 janvier.

Relevons :

Aux rentes : 3 p. c. Dette belge 2^e série, 63,30 contre 63; 5 p. c. Intérieur à prime (titre de 500 fr.), 491 contre 487,50; id. (titre de 2.500 fr.), 497 contre 490,25; 4 p. c. Dommages de guerre 1921, 195,75 contre 189; 4 p. c. idem (titre de 5.000 fr.), 201,25 contre 200.

Aux assurances et banques : Banque du Congo Belge, 4260, contre 4150; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 8400 contre 7950; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 1300 contre 1200; part de réserve Société Générale de Belgique, 35900 contre 34525.

Aux entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières : Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 4690 contre 4050; part de fondat. idem, 44300 contre 42025; action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine, 21750 contre 20050; Immobilière Bruxelloise, 4010 contre 3480.

Aux chemins de fer et canaux : Action privilégiée Braine-le-Comte à Gand, 2990 contre 2500; Société Nationale des Chemins de fer belges (tranche suisse), 640 contre 635; idem (tranche belge), 606 contre 613; action de jouissance Welkenraedt, 21950 contre 17250.

Aux tramways, chemins de fer économiques et vicinaux : Action de capital Bruxellois, 2825 contre 2565; action de dividende idem, 8525 contre 8000; action ordinaire Liège-Seraing, 3330 contre 3010; action de dividende Pays de Charleroi, 1850 contre 1580.

Aux tramways et Electricité (Trusts) : Action de capital Centrale Industrielle Electricité série B, 2530 contre 2250; 5^e d'action ordinaire idem, 12725 contre 9400; Economiques, 3025 contre 2895; Société Générale Belge d'Entreprises Electriciques, 4050 contre 3775; 10^e part de fondateur idem, 20025 contre 18525; Engetra, 2375 contre 2160.

Aux entreprises de gaz et d'électricité : Action de capital Centrales Gaz et Electricité, 3150 contre 2900; action ordinaire Société Générale Belge de Distributions Electriciques, 21850 contre 19600; Eclairage et Chauffage par le Gaz, 12700 contre 11575; action de capital Force, Eclairage et Docks de Gand, 4250 contre 3900; part de fondateur idem, 8400 contre 7950; Hydrofina série B, 950 contre 850.

Aux industries métallurgiques : Usines et Fonderies de Baume-et-Marpent, 4700 contre 4300; Fabrique de Fer de Charleroi, 6000 contre 5775; Forges de Clabecq, 55300 contre 51000; action de capital Constructions Electriciques de Charleroi, 850 contre 775; Espérance-Longdoz, 8750 contre 7900; Ougrée-Marihaye, 6010 contre 5750; action ordinaire Sambre-et-Moselle, 9050 contre 7750; Union des Aciéries, 837,50 contre 712,50.

Aux charbonnages : Fontaine-l'Evêque, 8850 contre 8200; Gouffre, 14000 contre 15200; Levant du Flénu, 13525 contre 14725; Monceau-Fontaine et Martinet, 11525 contre 12425; Nord de Charleroi, 6400 contre 4825; Nord de Gilly, 13850 contre 12625; Ressaix-Leval-Péronne, 7950 contre 8725.

Aux zincs, plombs et mines : Asfurienne des Mines, 1085 contre 965; Prayon, 2800 contre 2575; 10^e action Vieille-Montagne, 5500 contre 5130.

Aux glaceries : Germania, 30725 contre 26500; Moustier-sur-Sambre, 28975 contre 28000; Nationales Belges, 41925 contre 37000.

Aux verreries : Action de dividende Gilly, 2800 contre 3000; Hamendes, 1580 contre 1725; action ordinaire

Jumet, 1610 contre 1900; part sociale Verreries Mécaniques de Charleroi, 2010 contre 2435.

Aux industries de la construction: Société Belge des Bétons, 1120 contre 910; part de fondateur Ciments de Thieu, 1625 contre 1460; action de capital Tuileries du Pottelberg, 8750 contre 7825; action de dividende idem, 7400 contre 7000.

Aux industries textiles et soieries: 5^e action de jouissance Axminster, 5400 contre 5010; action de dividende Etablissements Américains Grady, 14200 contre 13650; Linière Gantoise, 10350 contre 9175; Linière La Lys, 16350 contre 13825; action de jouissance Nouvelle-Orléans, 14000 contre 12900; part de fondateur Soie Artificielle de Valenciennes, 1580 contre 1295; action privilégiée Soie Artificielle Viscose, 6125 contre 6000; Tresses et Lacets Torley, 6000 contre 5860.

Aux produits chimiques: Auvelais, 3320 contre 3080; part de fondateur Industries Chimiques, 15400 contre 13800; part sociale Union Chimique Belge, 8400 contre 7625; Vedrin, 7010 contre 5550.

Aux valeurs coloniales: Action de capital Auxiliaire Chemins de fer Grands Lacs, 1395 contre 1275; part de fondateur idem, 13025 contre 11700; action de capital Ciments du Katanga, 7500 contre 6875; Géomines, 16150 contre 14875; 100^e part de fondateur Minière des Grands Lacs, 3070 contre 2855; 1/3 action de dividende Simkat, 5010 contre 4580.

Aux valeurs de plantations caoutchoutières: Action de capital Fauconnier et Posth, 337,50 contre 252,50; part de fondateur idem, 2185 contre 1750; part de fondateur Halet, 6300 contre 4850; part de fondateur Lacourt, 1240 contre 1035; Telok-Dalam, 2000 contre 1660.

Aux alimentations: Action de capital Minoteries et Elevateurs à Grains, 24875 contre 22950; Moulins La Royale, 4925 contre 4350.

Aux industries diverses: Part de fondateur Etablissements André Devriendt, 3285 contre 2970; 9^e action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 8960 contre 7725; part sociale Englebert, 11125 contre 10475; Explosifs Favier, 1935 contre 1525; Forfina série B, 990 contre 920.

Aux actions étrangères: Gelsenkirch. Bergw., 4500 contre 4290; part de fondateur Banque Agricole d'Egypte, 154300 contre 148750; action de priorité Chemins de fer Economiques du Nord, 700 contre 660; part de fondateur idem, 9650 contre 9175; Fabrique de Fer de Maubeuge, 4475 contre 4000; part de fondateur Forges de Jeumont, 4500 contre 3920; Métallurgiques de Senelle-Maubeuge, 5875 contre 5100; part bénéficiaire Parisienne, 6700 contre 6315; part de fondateur Exploitations Indes Orientales (Java), 26625 contre 24500; action de capital Huileries de Deli, 6050 contre 5475; part de fondateur idem, 7000 contre 5750; part de fondateur Mopoli, 21000 contre 17850; Eich-Dudelage, 16000 contre 14000; Hauts Fourneaux de Steinfort, 1195 contre 940.

Terme.

Citons:

Banque de Paris et des Pays-Bas, 7480 contre 7305; Barcelona Traction, 2595 contre 2380; action de capital Buenos-Ayres, 942,50 contre 930; action de dividende idem, 902,50 contre 850, part sociale Crégeco, 447,50 contre 460; action de capital Tramways de Constantinople, 1237,50 contre 1180; action de dividende idem, 1145 contre 1080,50; action de capital Gaz du Nord, 1725 contre 1632,50; Héliopolis, 3852,50 contre 3790; Industries Chimiques, 1155 contre 1012,50; Mexico Tramways, 1950 contre 1810; Pétrofina, 1530 contre 1475; Prince-Henri, 3400 contre 3320; action privilégiée Sidro, 3050 contre 2895; action ordinaire idem, 3060 contre 2880; Soengei-Lipoet, 2265 contre 1865; Tanganyika, 563 contre 559.

STATISTIQUES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »	
	escompte d'acceptat. et de traités domiciliés	escompte de traités non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en com-pensation	marché
1928							
a) La dernière quinzaine:							
7 janvier 1929	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,—	2,—
8	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,—	2,—
9	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,—	2,—
10	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,—	2,—
11	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	1,75	1,75
12	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	1,75	1,75
14	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	3,125	3,—
15	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,75	2,25
16	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,—	2,—
17	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	1,50	1,—
18	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	1,75	1,75
19	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	1,50	1,50
b) Mois antérieurs (1) :							
1926	7,06	7,56	7,96	—	—	—	—
1927	5,41	5,91	6,89	4,0534	4,5013	2,6966	2,8488
1928	4,25	4,75	5,75	4,0555	4,4276	2,6638	2,7762
1927 Octobre	5,—	5,50	6,50	3,8317	4,375	2,721	2,7308
Novembre	4,50	5,—	6,—	4,1739	4,614	3,217	3,337
Décembre	4,50	5,—	6,—	4,2454	4,625	2,924	2,5648
1928 Janvier	4,50	5,—	6,—	3,9567	4,2908	1,707	1,707
Février	4,50	5,—	6,—	3,875	4,125	2,465	2,50
Mars	4,50	5,—	6,—	4,0903	4,3565	3,2685	3,569
Avril	4,50	5,—	6,—	4,2663	4,625	3,4185	3,6413
Mai	4,50	5,—	6,—	4,3975	4,7475	2,855	3,04
Juin	4,50	5,—	6,—	4,3966	4,762	2,8125	3,0673
Juillet	4,—	4,50	5,50	3,9337	4,35	1,97	2,185
Août	4,—	4,50	5,50	3,9375	4,375	2,9038	2,9567
Septembre	4,—	4,50	5,50	3,9375	4,375	2,525	2,535
Octobre	4,—	4,50	5,50	3,9375	4,375	2,9352	2,9398
Novembre	4,—	4,50	5,50	3,96825	4,375	2,60	2,73
Décembre	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,505	2,443

Taux des reports (Caisse Générale de Reports) le 20 Janvier 1929 } sur les valeurs au comptant 9 %
 sur les valeurs à terme 8,50 %

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux officiels à la fin de chaque mois et les moyennes mensuelles des taux « hors banque » et taux du « call money. »

II. — Taux des dépôts en banque le 20 janvier 1929.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Compte à préavis de 15 jours	Compte de dépôts à :						
				1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Société Générale	1,50	4,50	—	4,50	4,50	4,50	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	1,50	4,75	4,50	4,50	4,50	4,50	—	—	—	—
Caisse de Reports	1,50	4,85	—	—	—	4,75	—	5,—	—	—
Société Nationale de Crédit à l'Industrie	—	—	—	—	4,75	5,—	5,—	5,50	5,50	5,50

Taux des dépôts sur livrets à la Caisse Générale d'Épargne sous la garantie de l'État: 4 p. c. jusqu'à 20.000 francs; 3 p. c. pour le surplus.

MARCHE DES CHANGES.

I. — Cours des changes à Bruxelles.

DATES. 1929	LONDRES £ = 35 belgas	PARIS 100 fr. = 28,1773 b.	NEW-YORK (câble) \$ = 7,19193 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 289,086 b.	GENÈVE 100 fr. = 138,77 b.	MADRID 100 P. = 138,77 b.	ITALIE 100 litres = 37,852 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 192,736 b.	OSLO 100 cr. = 192,736 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 192,736 b.	PRAGUE	MONTREAL \$ = 7,19193 b.	BERLIN 100 M. = 171,321 b.	VIENNE 100 sch. = 101,20 b.	VARSOVIE 100 zl. = 80,68 b.	BUDAPEST 100 pengo = 125,79 b.
7-1	34,899	28,123	7,194	288,93	138,57	117,375	37,6875	192,55	191,75	192,—	21,305	7,162	171,14	101,225	80,60	125,325
8-1	34,90	28,134	7,19525	288,92	138,56	117,375	37,68	192,50	191,75	191,90	21,3075	7,163	171,15	101,25	80,55	125,25
9-1	34,9035	28,14	7,19725	288,8625	138,565	117,35	37,675	192,525	191,75	191,95	21,3075	7,174	171,05	101,20	80,55	125,35
10-1	34,8985	28,125	7,19375	288,76	138,4579	117,40	37,65	192,40	191,75	191,875	21,3125	7,174	171,07	101,25	80,675	125,20
11-1	34,9025	28,1235	7,1945	288,65	138,50	117,425	37,66	192,45	191,75	191,875	21,3025	7,1715	171,—	101,15	80,50	125,25
14-1	34,9015	28,1075	7,193	288,575	138,45	117,46	37,6525	192,50	191,75	191,95	21,31	7,174	170,925	101,125	80,65	125,25
15-1	34,904	28,1115	7,1965	288,60	138,425	117,46	37,6537	192,50	191,75	191,90	21,3125	7,1735	171,01	101,175	80,50	125,25
16-1	34,9045	28,1195	7,19725	288,575	138,44	117,46	37,655	192,47	191,775	191,925	21,31	7,1765	171,07	101,20	80,50	125,25
17-1	34,908	28,1295	7,19375	288,51	138,45	117,475	37,6725	192,50	191,75	191,95	21,31	7,175	171,11	101,125	80,50	125,25
18-1	34,9375	28,12925	7,197	288,54	138,45	117,49	37,6625	192,45	191,75	191,90	21,31	7,173	171,125	101,15	80,75	125,40

II. — Moyennes annuelles et mensuelles.

	Londres	Paris	New-York (câbles)	Amsterdam	Genève	Madrid	Italie	Stockholm	Berlin	Vienne
1927	belgas 34,928	belgas 28,193	belgas 7,1852	belgas 288,16	belgas 138,40	belgas 122,59	belgas 37,024	belgas 192,69	belgas 170,72	belgas 101,25
1928	34,935	28,151	7,1791	288,76	138,27	119,14	37,751	192,41	171,29	101,06
1917 Octobre	34,937	28,187	7,1805	288,52	138,48	124,07	39,247	193,36	171,32	101,33
Novembre	34,930	28,160	7,1672	289,26	138,20	121,47	39,048	193,02	171,00	101,11
Décembre	34,897	28,138	7,1481	289,03	138,05	119,01	38,484	193,03	170,76	100,89
1928 Janvier	34,937	28,196	7,1713	289,26	138,20	122,70	37,951	192,82	170,88	101,14
Février	35,010	28,230	7,1815	289,11	138,18	121,99	38,034	192,78	171,33	101,18
Mars	34,999	28,221	7,1721	288,67	138,11	120,62	37,901	192,52	171,43	101,03
Avril	34,952	28,185	7,1602	288,57	137,99	120,09	37,784	192,22	171,22	100,81
Mai	34,966	28,193	7,1627	288,98	138,06	119,83	37,748	192,19	171,40	100,73
Juin	34,946	28,146	7,1610	288,77	138,01	118,67	37,686	192,14	171,14	100,64
Juillet	34,913	28,110	7,1757	288,82	138,22	118,27	37,619	192,21	171,25	101,03
Août	34,902	28,097	7,1938	288,41	138,44	119,44	37,635	192,44	171,36	101,33
Septembre	34,931	28,103	7,1947	288,45	138,49	119,00	37,635	192,51	171,43	101,31
Octobre	34,895	28,107	7,1949	288,44	138,46	116,45	37,676	192,41	171,34	101,17
Novembre	34,892	28,111	7,1952	288,80	138,51	115,95	37,692	192,33	171,40	101,13
Décembre	34,885	28,107	7,1890	288,81	138,53	116,64	37,649	192,40	171,33	101,18

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas).

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
à 1 mois :								
7 janvier 1929	pair	R 0,002	—	R 0,003	—	D 0,003	—	D 0,075
8	D 0,002	pair	—	pair	—	D 0,004	—	D 0,075
9	R 0,001	—	—	pair	D 0,005	D 0,004	—	D 0,075
10	—	D 0,001	—	pair	—	D 0,004	—	D 0,10
11	—	pair	—	pair	—	D 0,004	—	D 0,10
12	—	—	—	pair	D 0,005	D 0,004	D 0,10	—
14	R 0,002	R 0,004	R 0,002	R 0,004	D 0,005	—	D 0,10	—
15	—	pair	pair	—	—	D 0,0045	D 0,075	—
16	—	pair	pair	—	D 0,006	D 0,005	D 0,05	—
17	—	pair	pair	R 0,004	D 0,005	D 0,004	D 0,05	—
18	—	pair	—	pair	D 0,005	D 0,004	D 0,05	—
19	—	pair	—	pair	—	D 0,004	—	—
à 3 mois :								
7 janvier 1929	—	R 0,008	—	R 0,012	—	D 0,007	—	D 0,175
8	—	R 0,004	—	R 0,008	D 0,009	D 0,008	—	D 0,175
9	R 0,002	—	—	pair	D 0,009	D 0,008	—	D 0,175
10	D 0,002	pair	—	pair	—	D 0,008	—	D 0,20
11	—	pair	—	pair	—	D 0,009	—	D 0,20
12	—	—	—	pair	D 0,011	D 0,009	D 0,20	—
14	R 0,002	—	R 0,002	—	D 0,011	D 0,010	D 0,175	—
15	—	pair	pair	—	—	D 0,011	D 0,075	—
16	—	pair	pair	—	D 0,012	D 0,011	D 0,15	—
17	R 0,001	—	pair	R 0,004	D 0,0115	D 0,0105	D 0,10	—
18	—	pair	—	pair	D 0,0115	D 0,0105	D 0,10	—
19	D 0,002	pair	—	pair	—	D 0,011	—	—

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.

PÉRIODES	Inscriptions au débit et au crédit		Régé sans emploi de signes monétaires		Nombre de comptes à la fin de chaque période	Total des avoirs à la fin de chaque période en millions de francs
	Nombre	Montant en millions de francs	Montant en millions de francs	P. c.		
1926 Moyenne mensuelle	3.357.260	14.635	12.481	85,2	178.188(*)	1230 (*)
1927 Moyenne mensuelle	3.639.645	19.701	17.017	86,4	201.748(*)	1262 (*)
1927 Octobre	3.972.983	21.276	18.430	86,6	199.686	1169
Novembre	3.552.645	20.741	18.050	87,-	200.578	1224
Décembre	4.136.003	21.830	18.876	86,5	201.748	1262
1928 Janvier	4.363.766	22.574	19.473	86,3	203.882	1339
Février	3.947.974	21.294	18.438	86,6	205.666	1279
Mars	4.305.305	23.463	20.360	86,7	209.058	1389
Avril	4.082.334	22.698	19.637	86,5	210.973	1381
Mai	4.170.573	23.203	20.067	86,5	212.556	1471
Juin	4.114.124	24.138	21.081	87,3	214.226	1480
Juillet	4.223.320	24.228	20.990	86,6	215.741	1464
Août	4.136.542	23.612	20.470	86,6	217.341	1448
Septembre	3.765.665	22.917	19.938	87,-	219.104	1464
Octobre	4.758.947	25.791	22.254	86,2	221.243	1574
Novembre	4.493.795	24.806	21.599	87,-	223.190	1492
Décembre	4.652.910	25.643	22.509	87,7	224.997	1725

(*) Au 31 décembre.

CHAMBRES DE COMPENSATION ET CAISSE DE LIQUIDATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES (Comptant)		
	BRUXELLES ET PROVINCES			BRUXELLES		Nombre de séances	Nombre de partici- pants à la fin du mois	Montant des opérations compensées en millions de francs (1)
	Nombre de chambres	Nombre de pièces compensées	Capitaux compensés en millions de francs	Nombre de pièces compensées	Capitaux compensés en millions de francs			
1926 Moyenne mensuelle	30	341.071	28.676	165.415	19.326	—	—	—
1927 Moyenne mensuelle	33	335.395	30.705	155.703	20.470	—	—	—
1927 Octobre	33	351.895	31.281	161.777	20.873	—	—	—
Novembre	33	337.647	29.702	153.264	20.225	—	—	—
Décembre	33	373.881	34.472	172.219	23.272	—	—	—
1928 Janvier	33	377.973	35.587	173.069	23.382	—	—	—
Février	34	358.144	33.627	162.725	22.105	—	—	—
Mars	35	387.087	39.786	174.338	27.223	10	20	48
Avril	35	360.718	36.501	162.786	24.903	19	60	378
Mai	35	384.364	41.645	172.676	29.317	20	60	908
Juin	35	378.224	41.305	171.234	28.619	21	80	793
Juillet	36	362.550	35.149	165.211	23.698	20	100	483
Août	36	368.217	36.807	168.868	24.701	19	100	731
Septembre	37	349.588	32.787	156.348	21.931	20	120	1.003
Octobre	38	404.636	36.200	181.147	24.299	23	140	1.215
Novembre	38	391.251	35.137	172.923	22.995	20	200	1.231
Décembre	38	398.611	38.697	176.031	22.006	18	200	1.315

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

**DECLARATIONS DE FAILLITE ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS
A LA FAILLITE PUBLIEES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

Périodes	Nombre de faillites	Nombre de concordats homologués
Du 1 ^{er} au 18 janvier 1929	16	12
Du 1 ^{er} au 13 janvier 1928	17	4

ACTIVITE DES CHEMINS DE FER BELGES.

A. — Recettes et dépenses d'exploitation (en milliers de francs).

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1926 moyenne mensuelle	46.417	132.438	4.054	182.909	150.333	32.576	82,19
1927 moyenne mensuelle	57.899	177.081	5.511	240.491	204.462	36.029	85,02
1927 Septembre	66.798	175.562	7.731	250.091	199.041	51.050	79,59
Octobre	57.029	189.617	4.352	250.998	208.519	42.479	83,08
Novembre	50.611	178.699	3.498	232.808	203.683	29.125	87,49
Décembre	52.096	175.699	3.515	231.310	210.093	21.217	90,83
1928 Janvier	55.626	171.984	5.518	233.128	198.254	34.874	85,04
Février	48.347	170.073	4.278	222.698	204.250	18.448	91,72
Mars	52.341	190.560	6.275	249.176	215.824	33.352	86,61
Avril	65.532	171.360	5.651	242.544	201.491	41.053	83,07
Mai	63.777	176.721	4.125	244.623	206.266	38.357	84,33
Juin	61.482	184.495	5.126	251.103	204.057	47.046	81,26
Juillet	80.454	175.419	5.230	261.103	209.764	51.339	80,34
Août	88.790	185.471	6.644	280.906	224.806	56.100	80,—
Septembre	79.251	188.076	6.121	273.448	220.008	53.440	80,47
Octobre	62.023	216.371	7.397	285.791	232.040	53.751	81,19
Novembre (chiffres prov.)	52.500	202.000	5.700	260.200	224.100	36.100	86,13

B. — Statistique du trafic.

PÉRIODES	1° Voyageurs				2° Marchandises			
	Nombre de voyageurs 1 = 1000	Nombre de voyageurs-km. 1 = 1000	Nombre de voyageurs par train Unités.	Nombre de voyageurs par tonne remorquée Unités	Nombre de tonnes totales 1 = 1000	Nombre de tonnes-km. totales 1 = 1000	Nombre de tonnes par train Unités	Nombre de tonnes utiles par tonne brute remorquée.
1926 Moyenne mensuelle	18.797	515.345	158	0,65	6.668	689.339	232,5	0,3654
1927 Moyenne mensuelle	18.079	492.250	155	0,66	6.386	655.833	246,5	0,3679
1927 Septembre	18.825	520.000	163	0,67	6.158	637.011	247,8	0,3657
Octobre	18.481	492.000	157	0,68	6.956	674.703	254,7	0,3715
Novembre	18.354	477.000	157	0,69	6.663	641.664	247,2	0,3647
Décembre	18.171	475.000	151	0,66	6.323	631.971	238,6	0,3585
1928 Janvier	20.202	507.000	161	0,71	6.332	648.427	253,—	0,3699
Février	18.354	478.000	160	0,71	6.175	630.024	262,4	0,3735
Mars	17.617	461.000	144	0,64	7.034	683.714	265,—	0,3639
Avril	18.660	532.000	170	0,72	6.345	602.179	258,1	0,3612
Mai	18.084	507.000	153	0,65	6.677	647.848	270,4	0,3749
Juin	17.573	494.000	150	0,64	6.542	623.578	254,4	0,3569
Juillet	18.682	558.000	152	0,62	6.244	592.895	249,3	0,3473
Août	20.417	627.000	168	0,67	6.767	659.935	259,6	0,3577
Septembre	19.354	541.000	158	0,65	6.805	643.065	263,1	0,3597
Octobre	20.431	532.000	157	0,68	8.004	736.241	279,1	0,3836
Novembre					7.729	700.128		

C. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

a) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;

b) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;

c) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

Périodes	a-	b	c	a + c
1927 Moyenne mensuelle	452.782	115.019	181.941	634.723
1928 Moyenne mensuelle	490.573	128.013	170.669	661.242
1927 Octobre	498.967	115.265	188.745	687.712
Novemb.	483.158	109.924	171.899	655.057
Décemb.	453.921	125.811	179.858	633.779
1928 Janvier	449.711	131.882	173.104	622.815
Février	452.300	119.945	165.003	617.303
Mars	513.833	135.423	177.021	690.854
Avril	452.135	124.817	159.285	611.420
Mai	470.061	131.369	168.023	638.084
Juin	482.951	133.849	166.196	649.147
Juillet	470.743	119.711	161.484	632.227
Août	495.259	120.208	181.777	677.036
Septemb.	492.384	121.341	180.748	673.132
Octobre	575.238	141.945	184.575	759.813
Novemb.	550.052	130.050	165.363	715.415
Décemb.	482.210	125.621	165.452	647.662

TAUX DE L'ESCOMPTE

DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	Depuis le	P. c.
Allemagne	12 janvier 1929	6,50
Autriche	17 juillet 1928	6,50
Belgique	1 ^{er} juillet 1928	4
Bulgarie	15 décembre 1928	9
Danemark	24 juin 1926	5
Dantzig	18 juin 1927	6
Espagne	19 décembre 1928	5,50
Estonie	2 janvier 1928	7,50
Etats-Unis (Federal Res. Bank of New-York)	13 juillet 1928	5
Finlande	16 novembre 1928	7
France	19 janvier 1928	3,50
Grande-Bretagne	21 avril 1927	4,50
Grèce	30 novembre 1928	9
Hollande	13 octobre 1927	4,50
Hongrie	2 octobre 1928	7
Indes	13 décembre 1928	7
Italie	7 janvier 1929	6
Japon	10 octobre 1927	5,48
Lettonie	1 ^{er} avril 1928	6
Lithuanie	novembre 1927	6
Norvège	26 mars 1928	5,50
Pologne	13 mai 1927	8
Portugal	26 juillet 1926	8
Roumanie	1 ^{er} juin 1920	6
Suède	24 août 1928	4,50
Suisse	22 octobre 1925	3,50
Tchécoslovaquie	8 mars 1927	5
U. R. S. S.	1 ^{er} avril 1923	8
Yougoslavie	22 juin 1922	6

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Chiffres globaux.

PÉRIODES	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			Déficit (—) ou Excéd. (+) de la balance commer- ciale	P. c. des exporta- tions aux importa- tions
	Tonnes	VALEUR		Tonnes	VALEUR			
		en milliers de francs	Prix moyen par tonne		en milliers de francs	Prix moyen par tonne		
1926 Moyenne mensuelle	2.858.722	1.921.901	672,29	1.933.571	1.666.556	861,91	— 255.345	86,71
1927 Moyenne mensuelle	3.168.826	2.431.628	767,36	2.011.203	2.218.395	1.103,02	— 213.233	91,23
1927 Septembre	3.233.143	2.439.874	754,64	2.067.185	2.281.767	1.103,80	— 158.107	93,52
Octobre	3.285.845	2.522.826	767,79	2.070.238	2.403.588	1.161,02	— 119.238	95,27
Novembre	3.131.918	2.402.233	767,02	2.023.090	2.305.241	1.139,47	— 96.992	95,96
Décembre	3.251.599	2.712.971	834,35	2.097.678	2.825.358	1.346,90	+ 112.387	104,14
1928 Janvier	2.993.478	2.356.582	787,24	1.592.201	1.951.782	1.225,84	— 404.800	82,82
Février	3.065.183	2.580.050	841,73	2.109.883	2.593.968	1.229,44	+ 13.918	100,54
Mars	3.401.092	2.995.160	880,65	2.464.277	2.739.024	1.111,49	— 256.136	91,45
Avril	3.082.842	2.401.594	779,02	1.974.813	2.167.397	1.097,52	— 234.197	90,25
Mai	3.163.785	2.539.532	802,69	2.341.157	2.366.988	1.011,03	— 172.544	93,21
Juin	3.268.916	2.617.494	800,72	2.384.753	2.461.622	1.032,23	— 155.872	94,04
Juillet	3.117.488	2.337.605	749,84	2.351.980	2.401.058	1.020,87	+ 63.453	102,71
Août	3.098.730	2.536.248	818,48	2.126.372	2.303.947	1.083,51	— 232.301	90,84
Septembre	3.578.465	2.865.082	800,65	2.154.049	2.319.503	1.076,81	— 545.579	80,96
Octobre	3.725.590	2.903.195	779,26	2.400.252	2.921.663	1.217,23	+ 18.468	100,64
Novembre	3.523.476	2.653.438	753,07	2.041.504	2.554.657	1.251,36	— 98.781	96,28

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Détail par catégories.

	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent non ouvrés ni monnayés		TOTAUX	
	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.
IMPORTATIONS :												
1926 L'année	8.189	38.552	3.148.665	5.889.974	30.200.826	12.062.858	946.991	6.595.005	8	17.289	34.304.680	23.062.814
1927 L'année	17.765	96.317	3.494.201	7.192.365	33.592.397	15.125.011	921.490	5.044.141	59	170.839	38.025.912	29.179.537
1927 Septembre	1.612	8.902	300.945	631.897	2.855.700	1.248.175	74.880	544.150	6	6.750	3.233.143	2.439.874
Octobre	1.402	7.720	342.110	676.179	2.859.535	1.258.915	82.797	568.733	1	11.279	3.285.845	2.522.826
Novembre	1.177	6.188	305.902	617.586	2.745.517	1.218.313	79.313	557.328	10	2.818	3.131.918	2.402.233
Décembre	1.557	8.023	290.848	613.296	2.875.830	1.442.036	83.357	606.952	7	42.664	3.251.599	2.712.971
1928 Janvier	1.092	5.761	232.173	520.585	2.683.900	1.249.929	76.313	574.105	1	6.202	2.993.478	2.356.582
Février	1.571	8.150	237.548	515.216	2.743.473	1.417.289	82.592	632.662	1	6.733	3.065.183	2.580.050
Mars	1.368	7.227	289.801	620.207	3.008.931	1.613.697	100.986	743.756	5	10.273	3.401.092	2.995.160
Avril	965	5.123	235.172	516.473	2.761.589	1.234.023	85.116	634.414	1	11.561	3.082.842	2.401.594
Mai	659	3.864	224.572	519.254	2.840.396	1.315.166	98.157	698.463	—	2.785	3.163.785	2.539.532
Juin	500	3.144	274.654	577.855	2.904.918	1.375.317	88.843	651.499	—	9.679	3.268.916	2.617.494
Juillet	608	3.940	261.203	514.917	2.769.428	1.194.389	86.227	622.658	21	1.701	3.117.488	2.337.605
Août	595	3.749	274.057	547.294	2.726.016	1.319.176	98.061	658.344	—	7.685	3.098.730	2.536.248
Septembre	770	4.024	303.650	608.637	3.181.176	1.542.242	92.869	698.509	—	11.670	3.578.465	2.865.082
Octobre	901	5.223	344.316	678.097	3.276.286	1.445.903	104.085	732.051	2	41.921	3.725.590	2.903.195
Novembre	860	4.713	282.210	578.714	3.143.183	1.397.793	97.222	665.469	1	6.749	3.523.476	2.653.438
EXPORTATIONS :												
1926 L'année	22.085	162.282	820.167	1.900.029	16.757.222	7.049.472	5.603.278	10.822.596	101	64.297	23.202.854	19.998.676
1927 L'année	15.507	151.434	718.624	2.114.756	16.544.230	8.973.303	6.855.974	15.311.472	100	69.773	24.134.435	26.620.738
1927 Septembre	1.414	13.781	75.132	190.358	1.449.147	791.716	541.485	1.281.243	7	4.569	2.067.185	2.281.767
Octobre	1.163	11.236	76.476	190.520	1.404.870	823.079	587.722	1.374.414	6	4.339	2.070.238	2.403.588
Novembre	938	9.458	69.895	204.340	1.355.516	782.021	596.735	1.305.019	6	4.403	2.023.090	2.305.241
Décembre	642	6.639	60.900	223.692	1.373.511	887.778	662.613	1.699.629	12	7.620	2.097.678	2.825.358
1928 Janvier	1.278	13.420	42.758	178.464	1.191.626	721.587	356.531	1.032.375	8	5.936	1.592.201	1.951.782
Février	1.372	13.647	61.162	206.259	1.471.756	937.640	575.579	1.426.889	14	9.533	2.109.883	2.593.968
Mars	1.441	13.468	70.266	233.167	1.661.248	929.259	731.314	1.556.537	9	6.593	2.464.277	2.739.024
Avril	1.378	12.508	49.709	172.558	1.453.608	677.429	470.105	1.295.901	13	9.001	1.974.813	2.167.397
Mai	1.392	12.173	51.313	185.441	1.641.168	805.383	647.279	1.360.108	5	3.883	2.341.157	2.366.988
Juin	1.591	15.124	58.283	209.065	1.655.936	711.339	668.938	1.521.450	5	4.644	2.384.753	2.461.622
Juillet	1.482	13.431	116.585	233.667	1.610.342	724.283	623.564	1.424.255	7	5.422	2.351.980	2.401.058
Août	1.196	11.354	92.264	210.519	1.485.700	745.051	547.204	1.330.959	8	6.064	2.126.372	2.303.947
Septembre	1.909	16.819	111.309	235.771	1.447.071	793.396	493.756	1.270.510	4	3.007	2.154.049	2.319.503
Octobre	1.687	14.763	113.408	227.479	1.562.039	926.658	723.107	1.745.130	10	7.633	2.400.252	2.921.663
Novembre	1.206	10.519	79.715	200.775	1.403.410	882.422	557.167	1.457.066	5	3.875	2.041.504	2.554.657

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES

Tableau I. — Classement par genre d'industrie. (Mois de décembre 1928.)

RUBRIQUES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Bénéfice distribué en p. c. du capital versé	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat.
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs					
Banques	3	247.088	2	47.901	1	25	47.876	26.409	10,69	4.500	180
Assurances	1	500	1	16	—	—	16	—	—	—	—
Opérations financières	19	198.501	15	56.079	4	277	55.802	47.025	23,69	6.000	249
Exportations, importations ..	10	26.275	8	7.282	2	23.791	(16.509)	2.864	10,90	—	—
Commerce de fer et métaux ..	4	4.970	4	1.816	—	—	1.816	606	12,19	—	—
Commerce d'hab. et d'ameubl. .	4	13.505	3	2.518	1	63	2.455	1.174	8,69	—	—
Commerce de prod. aliment. . .	9	6.936	8	1.344	1	34	1.310	320	4,61	—	—
Commerces non dénommés ..	10	5.863	5	1.050	5	688	362	811	13,83	—	—
Sucreries	2	3.288	1	1.042	1	1.433	(391)	595	18,10	11	—
Moulineries	1	1.300	1	1.044	—	—	1.044	790	60,77	—	—
Brasseries	10	14.701	8	16.841	2	104	16.737	1.427	9,71	—	—
Distilleries d'alcool	2	1.650	2	1.581	—	—	1.581	515	31,21	—	—
Autres industries alimentaires	2	2.235	1	508	1	125	383	—	—	—	—
Carrières	6	5.170	5	3.201	1	129	3.072	1.868	36,13	—	—
Charbonnages	3	126.800	2	629	1	98	531	15	0,01	39.709	2.383
Mines et autres ind. extractives	4	7.535	3	1.547	1	128	1.419	660	8,76	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Electricité	1	200	1	184	—	—	184	26	13, —	—	—
Constructions électriques ..	4	39.900	4	4.808	—	—	4.808	4.491	11,26	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas ..	7	5.096	2	358	5	201	157	61	1,20	—	—
Imprimerie, publicité	14	10.334	10	2.178	4	238	1.940	865	8,37	86	4
Textiles (lin, coton, laine, soie)	11	52.690	11	6.362	—	—	6.362	3.172	6,02	538	22
Matériaux artificiels et produits céramiques	8	13.887	7	13.690	1	31	13.659	8.292	59,71	—	—
Métallurgie, sidérurgie	27	391.986	26	34.126	1	291	33.835	21.799	5,56	69.161	4.399
Construction	1	1.150	1	64	—	—	64	—	—	—	—
Papeteries (industrie)	2	1.725	2	1.642	—	—	1.642	—	—	—	—
Plantations et soc. coloniales ..	9	454.108	9	20.650	—	—	20.650	11.434	2,52	—	—
Produits chimiques	16	63.573	8	12.780	2	390	12.390	2.369	3,73	15.000	957
Industries du bois	6	7.442	3	1.147	3	314	833	216	4,25	—	—
Tanneries et corroiries	3	6.900	2	1.527	1	551	976	1.150	16,67	—	—
Automobiles	3	1.310	2	149	1	71	78	36	2,75	—	—
Verreries	2	2.500	1	112	1	115	(3)	—	—	—	—
Glaceries	3	25.974	3	1.127	—	—	1.127	51	0,02	—	—
Industries non dénommées ..	17	26.700	12	17.927	5	253	17.674	9.568	35,84	—	—
Chemins de fer	1	300	1	117	—	—	117	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	5	4.675	1	253	4	183	70	240	5,13	—	—
Télégraphe, téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	1	65.000	1	29.893	—	—	29.893	24.700	38,00	37.182	1.878
Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés ..	2	1.050	2	348	—	—	348	180	17,14	—	—
Divers non dénommés	6	567	6	438	—	—	438	190	33,51	—	—
TOTAL...	233	1.843.384	184	294.279	49	29.533	264.746	174.019	9,44	172.187	10.072

Tableau II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.

Jusqu'à 1 million	138	58.792	99	19.151	39	3.146	16.005	7.062	12,01	538	22
De plus de 1 à 5 millions ..	63	150.156	55	54.143	8	2.512	51.631	18.541	12,35	6.097	253
De plus de 5 à 10 millions ..	10	76.250	9	34.657	1	23.777	10.880	17.613	23,10	5.000	350
De plus de 10 à 20 millions ..	8	115.510	8	47.235	—	—	47.235	33.938	29,38	9.240	532
De plus de 20 millions	14	1.442.676	13	139.092	1	98	138.995	96.865	6,71	151.312	8.915
TOTAL...	233	1.843.384	184	294.279	49	29.533	264.746	174.019	9,44	172.187	10.072

STATISTIQUE DES EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

Tableau I. — Détail des émissions de décembre 1928 (en milliers de francs).

	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL				Apports en nature compris dans les souscript. et augm. de capital	PART PRISE PAR LES BANQUES DANS LA FORMATION DU CAPITAL DES ENTREPRISES		DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS				
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations		Montant	Désignation	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		
	Nombre	Montant (*)	Nombre	Montant	Nombre	Capital ancien	Augmentation (*)	Nombre				Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Banques	1	1.000	—	—	4	24.500	30.500	—	—	—	—	—	4	33.500	1	200 min
Assurances	—	—	—	—	2	7.500	7.500	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières	16	90.550	1	25 min	8	61.200	55.800	—	—	12.284	36.000	(1)	2	150	2	510 min
Exportations, importations	2	1.500	—	—	—	—	—	—	—	25	—	—	1	85	—	—
Commerce de fer et métaux	1	210	—	—	—	—	—	—	—	65	—	—	—	—	—	—
Commerce d'habil. et d'ameublem.	3	1.275	—	—	—	—	—	—	—	610	—	—	1	50	—	—
Commerce de prod. alimentaires ..	1	2.000	2	75 min	—	—	—	—	—	1.925	—	—	—	—	—	—
Commerces non dénommés	6	605	2	69 min	5	9.800	8.900	—	—	216	—	—	2	400	—	—
Sucreries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Meuneries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Brasseries	1	1.000	—	—	—	—	—	—	—	800	—	—	—	—	—	—
Distilleries d'alcool	1	6.000	—	—	—	—	—	—	—	3.000	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires	1	375	—	—	1	200	100	—	—	25	—	—	1	200	—	—
Carrières	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Charbonnages	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	16.000	—	—
Mines et autres industr. extractives ..	1	14.400	—	—	2	5.000	4.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Electricité	—	—	—	—	3	29.700	129.575	—	—	—	4.500	Comptoir du Centre	1	1.000	—	—
Constructions électriques	1	100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas	2	700	1	250 min	1	1.000	600	—	—	500	—	—	—	—	—	—
Imprimerie, publicité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Textiles (lin-coton-laine-soie)	4	6.900	—	—	3	11.300	8.200	—	—	1.040	—	—	2	2.620	—	—
Matér. artificio. et prod. céramiques ..	1	1.600	—	—	4	9.050	9.750	—	—	1.395	—	—	—	—	—	—
Métallurgie, sidérurgie	5	29.500	—	—	7	63.500	88.000	—	—	23.450	60.000	Société Générale	5	8.176	—	—
Construction	7	6.550	2	401 min	4	1.900	2.300	—	—	3.976	—	—	1	150	—	—
Papeteries (industries)	1	600	—	—	—	—	—	—	—	100	—	—	1	165	—	—
Plantations et sociétés coloniales ..	7	52.500	—	—	4	34.500	33.000	—	—	16.550	8.557	(2)	—	—	—	—
Produits chimiques	2	4.800	—	—	—	—	—	—	—	2.580	—	—	—	—	—	—
Industries du bois	6	4.060	—	—	1	4.000	4.000	—	—	3.647	2.000	(3)	1	466	—	—
Tanneries et corroiries	1	1.000	—	—	—	—	—	—	—	300	—	—	—	—	—	—
Automobiles	—	—	1	20 min	2	800	900	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Verreries	2	18.375	—	—	—	—	—	—	—	12.200	—	—	1	1.400	—	—
Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées	6	3.370	—	—	7	8.625	5.975	—	—	2.021	—	—	1	1.000	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	5.550	—	—
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	1	100.000	50.000	—	—	—	38.125	Crédit Anversois	—	—	—	—
Navigation et aviation	3	1.100	—	—	1	5.000	7.000	—	—	650	—	—	—	—	—	—
Télégraphe et téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	—	—	—	—	1	27.000	15.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés	—	—	—	—	2	300	480	—	—	140	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	1	200	2	160 min	—	—	—	—	—	—	—	—	1	600	—	—
TOTAL...	83	250.270	11	1.000 min	63	404.875	461.580	—	—	87.499	149.182		27	71.452	3	710 min

(*) Montant nominal, y compris les apports en nature.

(1) Banque Industrielle Belge; Banque Centrale de Liège; Banque Chaudoir; Crédit du Nord-Belge; Crédit du Nord (Lille).

(2) Société Générale de Belgique; Mutuelle Solvay; Caisse Centrale de Crédit du Boerenbond.

(3) Banque Centrale de la Sambre; Caisse d'Escompte et de Dépôts (Charleroi).

Tableau II. — Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité sociale et selon l'importance du capital social (en milliers de francs).

	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL				DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions		Obligations		anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	
	Nom- bre	Montant (*)	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Capital ancien	Augmen- tation (*)	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant	Nom- bre

1° Selon le lieu où s'exerce leur activité sociale.

En Belgique	76	197.770	11	1.000 min	56	262.875	370.080	—	—	25	63.902	3	710 min
En Belg. et à l'étranger	—	—	—	—	3	107.500	58.500	—	—	2	7.550	—	—
Au Congo belge	7	52.500	—	—	4	34.500	33.000	—	—	—	—	—	—
TOTAL...	83	250.270	11	1.000 min	63	404.875	461.580	—	—	27	71.452	3	710 min

2° Selon l'importance du capital social.

Jusqu'à 1 million	49	20.270	11	1.000 min	27	18.520	14.280	—	—	17	5.802	3	710 min
De plus de 1 à 5 mill. . .	22	56.600	—	—	24	92.850	79.800	—	—	5	11.100	—	—
De plus de 5 à 10 mill. . .	5	40.000	—	—	3	13.300	23.500	—	—	2	11.550	—	—
De plus de 10 à 20 mill. .	6	93.430	—	—	5	90.000	84.000	—	—	3	43.000	—	—
De plus de 20 millions . .	1	35.000	—	—	4	190.000	260.000	—	—	—	—	—	—
TOTAL...	83	250.027	11	1.000 min	63	404.875	461.580	—	—	27	71.452	3	710 min

(*) Montant nominal, y compris les apports en nature.

**INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES (1).**

RECOURS DES PROVINCES ET COMMUNES A L'EMPRUNT.

PÉRIODES	Montants calculés d'après les droits d'inscription perçus (cfr. <i>Moniteur Belge</i>)	PÉRIODES	CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE				Emprunts directs des provinces et communes
			Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement de :				
			Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires (Ouvertures de crédit gagées par les impôts cédulaires et additionnels)		
		Prélèvements sur comptes	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets		
	milliers de fr.		en milliers de francs				
1926 Moyenne mensuelle.	150.167	1927 Moyenne mensuelle.	24.886	8.074	13.578	11.289	462.500 (1)
1927 Moyenne mensuelle.	205.297	1928 Moyenne mensuelle.	24.136	3.495	14.171	19.250	néant
1927 Septembre	20.683	1927 Octobre	20.296	4.377	12.672	14.342	—
Octobre	282.538	Novembre	20.944	2.573	11.280	13.320	—
Novembre	187.658	Décembre	49.323	1.722	11.675	18.045	—
Décembre	247.145	1928 Janvier	24.344	614	18.952	23.187	néant
1928 Janvier	239.954	Février	12.590	7.302	10.874	20.110	néant
Février	258.537	Mars	10.895	2.271	19.428	17.083	néant
Mars	311.461	Avril	20.017	2.679	12.605	8.396	néant
Avril	273.226	Mai	18.544	4.519	13.864	12.145	néant
Mai	281.360	Juin	23.393	846	20.110	13.355	néant
Juin	321.939	Juillet	25.279	6.552	16.901	25.688	néant
Juillet	308.146	Août	24.686	2.753	11.130	34.011	néant
Août	329.927	Septembre	19.792	2.221	10.686	19.861	néant
Septembre	328.440	Octobre	16.881	7.772	9.964	26.126	néant
Octobre	339.850	Novembre	33.756	1.277	12.813	13.960	néant
Novembre	300.927	Décembre	59.236	3.036	12.729	17.065	néant

(1) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

(1) Montant annuel.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES
Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Bénéfice distribué en p. c. du capital versé	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat.
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs		Montant en milliers de francs	En milliers de francs		
							En milliers de francs			En milliers de francs	En milliers de francs
Année 1927	4.759	17.585.864	4.002	4.809.059	757	237.928	4.571.131	2.395.315	13,52	3.670.084	165.839
Année 1928	5.064	21.624.861	4.178	5.268.129	886	331.675	4.936.454	2.901.775	13,42	*6.435.396	*255.931
1927 Octobre	470	2.344.535	410	704.489	60	21.999	682.490	343.269	14,64	279.083	12.149
Novembre.....	234	1.280.626	203	421.734	31	10.613	411.121	214.732	16,77	305.117	12.226
Décembre.....	222	1.071.884	176	270.862	46	10.027	260.835	149.370	13,94	145.307	8.372
1928 Janvier.....	175	530.268	141	223.960	34	4.649	219.311	105.894	19,97	78.570	4.411
Février.....	127	174.984	111	32.058	16	8.972	23.086	11.700	6,69	77.579	3.417
Mars.....	471	1.349.679	399	397.911	72	17.414	380.497	198.436	14,70	281.240	13.842
Avril.....	1.288	4.034.364	1.099	977.062	189	38.267	938.795	499.154	12,37	3.930.815	109.244
Mai.....	935	4.393.410	749	1.158.060	186	65.093	1.092.967	677.238	15,41	1.035.382	74.994
Juin.....	492	1.907.632	391	328.571	101	28.511	300.060	130.984	6,87	193.186	9.304
Juillet.....	325	1.923.355	258	448.896	67	71.737	377.159	266.892	13,88	90.532	7.072
Août.....	168	408.026	137	93.694	31	3.849	89.845	56.347	13,78	60.896	4.651
Septembre.....	162	740.094	132	285.374	30	8.491	276.883	136.897	18,50	73.130	4.579
Octobre.....	432	2.408.553	361	649.339	71	40.119	609.220	425.434	17,66	123.669	6.120
Novembre.....	568	1.910.213	216	378.925	40	15.040	363.885	218.780	11,45	348.204	18.162
Décembre.....	233	1.843.384	184	294.279	49	29.533	264.746	174.010	9,44	172.187	10.072

(*) Y compris les montants des obligations et coupons d'obligations du Crédit Communal.

EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
Tableau rétrospectif

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL						DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS				
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations			anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs (*)	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Capital ancien en milliers de francs	Augmentation en milliers de francs (*)	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs
Année 1927	751	2.678.118	211	15.599 min	608	—	3.371.530	21	278.575	212	449.962	84	7.396 min		
Année 1928.....	919	6.812.470	211	27.757 min	734	7.208.508	5.938.630	8	11.880	289	1.168.076	21	2.229 min		
1927 Octobre	63	879.773	20	2.351 min	43	223.760	159.350	1	6.500	13	9.259	16	176 min		
Novembre.....	57	379.137	9	437 min	34	243.560	251.149	3	21.250	19	59.664	7	136 min		
Décembre.....	69	239.705	22	1.977 min	78	402.728	396.696	3	93.525	30	65.971	8	608 min		
1928 Janvier.....	104	253.067	22	6.220 min	67	471.415	393.063	1	500	33	98.020	2	110 min		
Février.....	84	363.872	20	3.415 min	40	338.550	251.415	2	1.800	9	105.925	2	20 min		
Mars.....	86	605.644	13	1.927 min	49	402.665	598.295	—	—	25	216.615	—	—		
Avril.....	99	744.694	17	2.344 min	78	543.830	394.900	2	6.000	34	51.665	2	115 min		
Mai.....	74	445.189	26	1.817 min	98	1.465.276	1.077.869	—	—	24	182.605	2	200 min		
Juin.....	78	599.404	17	1.421 min	63	394.208	746.358	—	—	32	69.111	3	139 min		
Juillet.....	101	609.697	21	2.175 min	59	827.928	439.001	—	—	17	87.857	3	40 min		
Août.....	80	410.589	16	1.543 min	57	400.327	565.250	1	980	18	12.150	2	208 min		
Septembre.....	49	562.144	21	3.544 min	37	167.502	175.811	—	—	22	68.991	—	—		
Octobre.....	77	673.835	16	1.537 min	59	474.499	299.238	—	—	26	110.830	1	12 min		
Novembre.....	84	794.065	11	814 min	64	1.317.433	535.850	2	2.600	22	92.955	1	675 min		
Décembre.....	83	250.270	11	1.000 min	63	404.875	461.580	—	—	27	71.452	3	710 min		

(*) Montant nominal, y compris les apports en nature

PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES

VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE (« Moniteur belge »).

	par 100 kilos							par kilo		par 26
	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pomm ^{es} de terre	Lin brut	Chanvr ^e brut	Beurre	Laine	Oeufs
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1926	174,38	131,79	125,25	127,56	60,30	126,50	657,50	20,77	35,83	22,37
1927	191,18	175,28	158,76	168,65	93,99	188,45	841,44	26,79	47,63	25,78
1927 Septembre	182,43	166,72	155,40	169,34	72,01	190,—	867,50	27,63	49,—	28,71
Octobre	174,59	165,07	160,30	169,15	74,92	216,25	862,50	27,63	49,—	33,11
Novembre	170,51	164,78	162,34	168,49	76,84	233,75	860,—	27,41	49,—	37,73
Décembre	170,87	168,76	166,50	171,71	76,48	220,50	860,—	29,01	49,80	34,87
1928 Janvier	167,78	166,08	167,49	173,84	76,59	219,38	860,—	29,23	51,75	30,82
Février	161,55	162,61	169,42	175,43	74,71	225,—	860,—	30,16	52,25	23,72
Mars	172,09	168,87	182,14	180,47	70,01	213,50	860,—	30,44	53,80	18,57
Avril	179,66	176,13	195,07	185,13	74,08	214,38	860,—	28,55	55,—	18,74
Mai	185,20	185,88	205,70	189,36	79,17	225,—	865,—	23,63	56,—	18,90
Juin	184,98	186,45	205,40	187,44	101,82	224,66	880,—	23,99	56,—	19,08
Juillet	184,44	182,45	202,30	172,20	79,21	204,44	886,25	24,46	55,50	20,65
Août	164,30	164,58	176,61	165,—	73,19	209,98	890,—	26,75	55,—	25,98
Septembre	152,96	152,95	157,15	156,70	72,02	203,96	900,—	30,29	55,—	27,97
Octobre	160,14	158,29	160,39	159,80	70,87	218,72	900,—	31,61	55,—	33,67
Novembre	160,97	160,19	162,61	159,95	67,37	220,88	900,—	32,94	55,—	36,87

PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS (par tonne).

ÉPOQUE	CHARBONS					SIDÉRURGIE								
	p ^r foyer domest. brais. anthr. 20/30	Industr. menu ½ gras mi-lavé	Fines à coke	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte de moulage Charleroi	Blooms		Billettes		Poutrelles		Rvils	
							Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	
1927 Moyenne mensuelle ...	272,—	158,—	160,—	205,—	192,—	644,—	4-2-9	760,—	4-8-3	814,—	4-14-10	886,—	6-5-0	1092,—
1928 Moyenne mensuelle ...	264,—	147,—	143,—	176,—	172,—	615,—	4-6-6	833,—	4-11-6	866,—	4-18-4	905,—	6-8-1	1162,—
1927 Novembre	280,—	140,—	140,—	175,—	170,50	620,—	3-18-0	750,—	4-3-0	800,—	4-8-0	825,—	6-5-0	1100,—
Décembre	275,—	135,—	140,—	170,—	170,50	620,—	3-19-0	750,—	4-4-0	800,—	4-8-0	825,—	6-5-0	1100,—
1928 Janvier	270,—	135,—	140,—	180,—	170,50	620,—	3-19-0	750,—	4-4-0	800,—	4-7-6	825,—	6-5-0	1100,—
Février	260,—	140,—	140,—	170,—	170,50	620,—	4-2-0	750,—	4-7-0	800,—	4-12-6	825,—	6-16-0	1100,—
Mars	255,—	145,—	140,—	175,—	170,50	625,—	4-7-6	825,—	4-14-0	850,—	5-5-6	925,—	6-16-0	1100,—
Avril	250,—	145,—	150,—	175,—	170,50	630,—	4-5-0	850,—	4-8-0	875,—	4-13-6	950,—	6-10-0	1100,—
Mai	255,—	143,—	140,—	175,—	170,50	625,—	4-5-0	840,—	4-10-0	870,—	4-13-6	900,—	6-10-0	1100,—
Juin	260,—	150,—	140,—	175,—	170,50	630,—	4-10-0	850,—	4-14-0	880,—	4-19-0	930,—	6-10-0	1100,—
Juillet	265,—	150,—	145,—	180,—	170,50	630,—	4-7-0	850,—	4-12-6	880,—	4-17-0	900,—	6-0-0	1100,—
Août	265,—	150,—	145,—	180,—	170,50	630,—	4-8-0	855,—	4-13-0	885,—	5-0-0	900,—	6-0-0	1250,—
Septembre	265,—	150,—	145,—	180,—	170,50	590,—	4-10-0	857,—	4-15-0	887,—	5-0-0	915,—	6-0-0	1250,—
Octobre	270,—	150,—	145,—	180,—	175,—	500,—	4-8-0	857,50	4-10-0	887,—	5-2-6	915,—	6-10-0	1250,—
Novembre	275,—	150,—	145,—	180,—	175,—	595,—	4-8-0	857,50	4-10-0	887,—	5-5-0	910,—	6-10-0	1250,—
Décembre	230,—	150,—	145,—	180,—	175,—	595,—	4-8-0	857,50	5-0-0	887,—	5-4-0	910,—	6-10-0	1250,—
1929 Janvier	280,—	155,—	145,—	180,—	175,—	595,—	4-8-0	857,50	5-0-0	887,—	5-0-0	940,—	6-10-0	1250,—

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires

(en milliers de francs)

ACTIF	30-12-1913	19-1-1928	3-1-1929	10-1-1929	17-1-1929
Encaisse .					
Or	(1) 306.377	3.706.587	4.518.633	4.519.493	4.525.049
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger	170.328	2.385.453	3.074.643	2.846.980	2.730.294
Portefeuille effets s/ la Belgique et s/ l'étranger	603.712	2.780.044	3.360.947	3.280.871	3.244.769
Avances sur fonds publics	57.901	157.742	201.442	168.110	172.641
Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26).	—	1.970.000	1.782.041	1.760.346	1.751.753
PASSIF					
Billets en circulation	1.049.762	10.283.483	11.965.495	11.977.133	11.829.354
Comptes Courants particuliers	88.333	716.243	674.925	522.307	472.667
Compte Courant du Trésor	14.541	72.682	282.105	56.336	198.568
TOTAL des engagements à vue	1.152.636	11.072.408	12.922.525	12.555.776	12.500.589
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	55,02 %	58,76 %	58,67 %	58,04 %
Taux d'escompte des traites acceptées	5,— %	4,50 %	4,— %	4,— %	4,— %
Taux des prêts s/ fonds publics	5,— %	6,— %	5,50 %	5,50 %	5,50 %
(1) Y compris 57.351 « Argent, billon et divers ».					

Banque du Congo Belge

Principaux postes des situations mensuelles (en milliers de francs)

ACTIF	31-12-1927	31-7-1928	31-8-1928	30-9-1928	31-10-1928
Encaisse-or :					
lingots et monnaies d'or	24.818	28.414	30.217	30.217	33.826
devises-or sur l'étranger	28.768	31.932	33.345	34.449	31.245
Encaisses diverses et avoirs en banque	78.031	150.900	146.313	139.081	151.125
Effets sur la colonie, la Belgique et l'étranger	263.880	298.581	300.641	312.296	311.609
Comptes courants	163.234	103.463	109.788	108.647	100.863
PASSIF					
Billets en circulation	124.619	136.004	143.159	145.586	146.459
Créditeurs :					
à vue	222.030	296.701	282.676	272.783	298.027
à terme	68.465	98.011	105.421	87.745	87.635
Quotité % de l'encaisse en valeurs-or par rapport à la circulation fiduciaire	42,99 %	44,37 %	44,40 %	44,42 %	44,43 %

BANQUE D'ANGLETERRE

(En milliers de £)

	27-12-1913	19-1-1928	10-1-1929	17-1-1929
ACTIF				
Encaisse métallique				
Or (Issue Depart ^t)	32.045	154.671	154.284	154.171
Monnaies d'or et d'argent (Bkg Dt)	1.053	870	195	235
Placements du « Banking Depart ^t »	47.129	96.850	88.392	83.720
dont { valeurs garanties par l'Etat	11.199	36.484	57.737	55.122
{ escomptes et avances	35.930	60.366	14.686	13.058
{ autres valeurs			15.969	15.540
PASSIF				
Billets en circulation	29.361	134.749	369.518	360.683
Dépôts publics (Public Deposits)	9.421	19.201	10.995	15.148
Autres dépôts	42.091	100.135	104.309	104.219
Rapport % de l'encaisse du Banking Depart ^t « or, argent et billets en réserve » au solde de ses dépôts (Proportion of reserve to liabilities)	43,1 %	33,9 %	38,9 %	45,— %
Taux officiel d'escompte	5,— %	4,50 %	4,50 %	4,50 %

REICHSBANK

(En milliers de Reichsmarks)

	31-12-1913	14-1-1928	7-1-1929	15-1-1929
ACTIF				
Encaisse or.	1.169.971	1.864.043	2.729.345	2.729.282
Devises admises dans la couverture des billets	—	286.091	157.377	156.208
Monnaies divisionnaires	276.832	65.236	93.618	117.667
Portefeuille effets	1.490.749	2.330.881	2.101.093	1.657.162
Avances s/ nantissements	94.473	33.173	54.211	55.681
PASSIF				
Billets en circulation	2.593.445	3.927.865	4.484.184	4.080.428
Divers engagements à vue	793.120	655.130	619.300	609.839
Rapports :				
a) de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue.	—	46,90 %	56,56 %	61,52 %
b) de l'encaisse métallique (or et monnaies divisionnaires) à l'ensemble des engagements à vue	42,72 %	42,09 %	55,31 %	60,70 %
Taux d'escompte officiel	5,— %	7,— %	7,— %	7,— %

BANQUE DE FRANCE

(En milliers de francs)

	25-6-1928	4-1-1929	11-1-1929
ACTIF			
Encaisse-or (monnaies et lingots)	28.934.885	32.679.040	33.709.295
Disponibilités à vue à l'étranger	15.984.601	13.546.570	12.543.191
Devises en report	9.777.768	—	—
Portefeuille commer ^t et d'effets publics :			
effets de commerce escomptés :			
sur la France	2.955.454	4.454.350	4.003.679
sur l'étranger	16.969	93.136	112.602
effets négociables achetés	10.544.906	18.416.417	18.430.676
Avances sur titres	1.846.774	2.325.886	2.294.766
Bons négociables de la caisse autonome d'amortissement	5.930.000	5.930.000	5.930.000
Prêts sans intérêts à l'Etat	3.200.000	3.200.000	3.200.000
PASSIF			
Billets au porteur en circulation	58.772.461	64.182.903	63.153.516
Comptes courants créditeurs :			
du Trésor Public	5.078.689	6.160.914	6.342.772
de la caisse autonome d'amortissem ^t comptes cour ^{ts} , comptes de dép ^{ts} de fonds, disposit ^{ns} et autres engagements à vue	1.934.117	5.673.246	5.765.116
Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagem ^{ts} à vue	5.744.443	6.264.062	6.419.027
Taux d'escompte officiel	40,45 %	39,72 %	41,27 %
	3,50 %	3,50 %	3,50 %

NEDERLANDSCHE BANK

(En milliers de florins P.-B.)

	27-12-1913	16-1-1928	7-1-1929	14-1-1929
ACTIF				
Encaisse métallique	160.506	449.183	456.310	456.563
Portefeuille effets :				
s/ la Hollande	67.504	98.963	95.676	80.632
s/ l'étranger	14.300	183.658	219.828	220.227
Avances s/nantissements	86.026	116.937	98.162	97.406
Compte du Trésor (débiteur)	9.235	—	1.246	645
PASSIF				
Billets en circulation	312.695	788.186	833.981	812.383
Comptes courants :				
particuliers	4.333	38.404	50.894	49.730
du Trésor (créditeur)	—	38.794	—	—
Assignations de banque	1.522	312	362	359
Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue	50,39 %	51,88 %	51,55 %	52,94 %
Taux d'escompte officiel	5,— %	4,50 %	4,50 %	4,50 %

BANQUE NATIONALE SUISSE

(En milliers de francs)

	31-12-1913	15-1-1928	7-1-1929	15-1-1929
ACTIF				
Encaisse métallique (or et argent)	190.791	515.296	562.541	526.758
Disponibilités « or » à l'étranger	23.844	82.782	271.385	276.605
Portefeuille effets sur la Suisse	146.546(1)	317.890(1)	181.580	146.391
Avances sur nantissements	28.256	50.290	78.540	59.351
Correspondants	—	32.335	20.831	36.038
PASSIF				
Billets en circulation	313.821	788.661	871.696	814.012
Autres engagements à vue	58.930(2)	175.614(2)	215.027	183.620
Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue	51,19 %	53,44 %	51,76 %	52,80 %
Taux d'escompte officiel	4,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

(1) Y compris les effets sur l'étranger.

(2) Y compris les engagements à terme.

BANQUE DE POLOGNE

(En milliers de Zloty)

	10-1-1928	31-12-1928	10-1-1929
ACTIF			
Encaisse métallique	528.837	621.571	621.717
Avoirs à l'Étranger, devises et monnaies étrangères	683.571	527.132	524.342
Total de la réserve	1.212.408	1.148.703	1.146.059
Avoirs à l'Étranger, devises et monnaies étrang. ne servant pas de couverture	207.054	186.826	171.538
Portefeuille effets	450.823	640.700	628.787
Avances s/titres	39.782	91.186	85.313
» à l'Etat	25.000	25.000	25.000
PASSIF			
Billets en circulation	947.110	1.295.349	1.190.460
Exigibilités à vue (y compris le c ^o c ^o du Trésor)	501.306	524.142	587.428
Rapport de la réserve totale à l'ensemble des engagements à vue	83,71 %	63,13 %	64,46 %
Rapport de l'encaisse métallique à l'ensemble des engagements à vue	36,51 %	34,16 %	34,97 %
Taux d'escompte officiel	8,— %	8,— %	8,— %

FEDERAL RESERVE BANKS

(En milliers de dollars)

	4-1-1928	26-12-1928	2-1-1929
ACTIF			
Réserves « Or »	2.742.501	2.584.239	2.587.627
Autres réserves	146.719	104.588	130.898
Total des réserves	2.889.220	2.688.827	2.718.525
Effets escomptés	520.879	1.167.579	1.151.464
» achetés sur le marché libre	387.131	489.270	484.358
Fonds publics nationaux	627.403	232.328	243.953
PASSIF			
Billets en circulation (Fed. Res. Notes)	1.760.710	1.910.838	1.829.364
Dépôts	2.536.299	2.455.093	2.563.733
dont } des banques associées	2.485.757	2.409.195	2.493.757
} du Trésor et particuliers	50.542	45.898	69.976
Rapport du total des réserves aux engagements à vue	67,2 %	61,6 %	61,9 %
Taux d'escompte de la F. R. B. of N.-Y	3,50 %	3,50 %	3,50 %

BANQUE D'ITALIE

(En milliers de lires)

	31-12-1913	20-12-1927	10-12-1928	20-12-1928
ACTIF				
Encaisse or	1.107.633	1.174.459	5.051.901	5.051.929
» argent	94.607	92.273	—	—
Devises et avoirs à l'Étranger admis dans la couverture des billets	88.988	1.635.173	5.944.211	5.925.515
Total de la réserve	1.291.228	2.901.905	10.996.112	10.977.444
Effets sur l'Italie	505.968	3.787.261	3.434.717	3.494.443
Avances sur nantissements	126.063	1.192.854	1.443.404	1.611.070
» à l'Etat	—	4.227.148	—	—
Comptes courants (débiteurs)	63.605	299.319	218.711	242.344
PASSIF				
Billets en circulation	1.764.433	17.755.618	17.020.433	16.817.700
Assignations s/la Banque	—	—	507.397	604.131
Comptes courants productifs	207.885(1)	3.170.574(1)	1.788.595	1.853.717
Compte courant du Trésor	158.831	618.048	300.000	300.000
Rapports :				
a) de la réserve totale à l'ensemble des engagements à vue	60,59 %	13,47 %	56,06 %	56,08 %
b) de l'encaisse métallique à l'ensemble des engagements à vue	56,41 %	5,88 %	25,75 %	25,81 %
Taux d'escompte officiel	5,50 %	7,— %	5,5 %	5,50 %

(1) Y compris les « debiti a vista » et les « conti correnti passivi ».